



# Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

## Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant  
le 31 mars 1998

Canada

## **Présentation amélioré des rapports au Parlement**

### **Document pilote**

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1998

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/68-1998

ISBN 0-660-60734-4



## Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 80 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1998, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans la *Partie III du Budget principal des dépenses* ou le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1997-1998. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats*.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Secteur de la planification, du rendement et des rapports  
Secrétariat du Conseil du Trésor  
L'Esplanade Laurier  
Ottawa (Ontario) Canada  
K1A 0R5  
Téléphone : (613) 957-7042  
Télécopieur : (613) 957-7044

# **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada**

## **Rapport sur le rendement**

**Pour la période terminée  
le 31 mars 1998**

---

**Ministre de Travaux publics et  
Services gouvernementaux Canada**



## CONTENU

<b>Le mot du ministre</b> .....	i
<b>Sommaire</b> .....	iii
<b>Principaux résultats promis</b> .....	iv
<b>Section I : Tour d’horizon du Ministère</b> .....	1
<i>Mission</i> .....	1
<i>Objectif du Ministère</i> .....	1
<i>Contexte des activités</i> .....	1
<i>Organisation du Ministère</i> .....	3
<b>Section II : Rendement du Ministère</b> .....	7
<i>Attentes</i> .....	7
<i>Réalisations</i> .....	8
<i>Rendement des secteurs d’activité</i> .....	10
<i>Services immobiliers</i> .....	10
<i>Service des approvisionnements</i> .....	15
<i>Receveur général</i> .....	21
<i>Rémunération de la fonction publique</i> .....	24
<i>Services communs de GI/II</i> .....	28
<i>Conseils et Vérification Canada</i> .....	32
<i>Bureau de la traduction</i> .....	35
<i>Services de coordination des communications</i> .....	38
<i>Soutien opérationnel</i> .....	40
<i>Programme des sociétés d’État</i> .....	42
<b>Section III : Rendement financier</b> .....	44
<i>Aperçu</i> .....	44
<b>Section IV : Rapports consolidés</b> .....	70
<i>Stratégie de développement durable</i> .....	70
<i>État des réservoirs sur les terres appartenant à TPSGC</i> .....	75
<i>Préparation à l’an 2000</i> .....	76
<b>Section V : Renseignements supplémentaires</b> .....	77
<i>Lois et règlements administrés par le Ministère</i> .....	77
<b>Personnes à joindre pour de plus amples renseignements</b> .....	79

**Liste des tableaux financiers (Section III)**

1. Autorisations pour 1997-1998
2. Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
4. a) Concordance entre la structure du CPO et la nouvelle SPRR - Dépenses prévues  
b) Concordance entre la structure du CPO et la nouvelle SPRR - Dépenses réelles
5. Responsabilité à l'égard des dépenses prévues par programme et secteur d'activité pour 1997-1998
6. Recettes à valoir sur le crédit ou sur les fonds renouvelables par secteur d'activité
7. Recettes à valoir sur le Trésor par programme
8. Paiements de transfert législatifs
9. Paiements de transfert par secteur d'activité
10. Dépenses en immobilisation par secteur d'activité
11. Projets d'immobilisations par secteur d'activité
12. État des grands projets de la Couronne
13. Prêts, investissements et avances
14. Fonds renouvelable des Services immobiliers
15. Fonds renouvelable d'Aliénation des biens immobiliers
16. Fonds renouvelable des Services facultatifs
17. Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'information
18. Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada
19. Fonds renouvelable du Bureau de la traduction
20. Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada
21. Fonds renouvelable de la Production de la défense
22. Passif éventuel

## LE MOT DU MINISTRE

Le gouvernement du Canada entend assurer un leadership stratégique pour promouvoir une économie saine, participer à l'autoroute mondiale de l'information et soutenir le développement d'une économie du savoir, de même que pour assurer, à l'intention du grand public canadien, une gestion circonspecte et financièrement saine de l'administration publique, tout en protégeant nos valeurs et nos institutions essentielles.

À titre de principal organisme de services communs, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) joue un rôle vital au gouvernement. Le Ministère offre des services qui permettent de soutenir les opérations courantes de l'État, d'accroître l'efficacité des services gouvernementaux, d'aider le gouvernement à s'adapter aux réalités de l'économie nouvelle et à l'ère naissante de l'information et à permettre aux autres ministères et organismes de l'État de consacrer leurs ressources et leurs efforts aux activités dans lesquelles ils sont le plus compétents — d'être au service des Canadiens et des Canadiennes.

Comme on pourra le constater en prenant connaissance des faits saillants du présent *Rapport sur le rendement*, le Ministère a réussi à fournir à l'État et à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes des services et des solutions représentant le meilleur rapport qualité-prix, ce qui a permis de mieux faire fructifier l'argent des contribuables. TPSGC a permis aux entreprises d'avoir mieux accès aux marchés publics, en gérant les contrats de biens et de services de l'État, en faisant appel à des technologies novatrices et en utilisant des modes de prestation de services faisant appel au secteur privé — tout en continuant de respecter les valeurs fondamentales de circonspection, d'intégrité, de transparence et d'équité.

TPSGC a aussi exercé un leadership efficace dans le cadre de la présence du gouvernement fédéral sur l'autoroute de l'information en permettant au grand public canadien d'avoir accès aux services fédéraux, en aidant l'État à relever le défi de la conversion des systèmes d'information à l'an 2000 et en élaborant l'infrastructure du commerce électronique et de la prestation des services électroniques pour améliorer la souplesse et l'efficacité de nos services.

Au cours de l'exercice, le Ministère a aussi montré que ses activités débordent largement le cadre de la gestion des immeubles de bureaux, de l'attribution des marchés ou de l'application des technologies les plus récentes. Il a démontré qu'il fait partie des collectivités dans l'ensemble du pays, en venant en aide aux gens éprouvés. Pendant la tempête de verglas qui a ravagé, en 1998, l'Est de l'Ontario, une partie du Québec et la plus grande partie des provinces de l'Atlantique, les employés du Ministère ont travaillé sans arrêt, avec leurs voisins, pour rétablir les liens de communication vitaux, obtenir les biens et les services dont les gens avaient besoin de toute urgence, rétablir les services essentiels dans les plus brefs délais et verser des millions de dollars d'avances à des localités afin de les aider à supporter les coûts de ce désastre.



Le Ministère doit toujours relever des défis de taille pour respecter les priorités de l'État et s'adapter à une évolution constante de la conjoncture. J'ai bon espoir que nous serons à la hauteur de ces défis alors que nous continuerons à servir le gouvernement du Canada, ainsi que tous les Canadiens et les Canadiennes.

---

## SOMMAIRE

*Le Rapport sur le rendement de 1997-1998* de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) est divisé en cinq sections, qui sont résumées sommairement ci-après.

### **Section I : Tour d'horizon du Ministère**

TPSGC est un organisme de services communs qui a pour mission de fournir aux ministères, aux conseils et aux organismes du gouvernement fédéral des services pour les appuyer dans la réalisation de leurs programmes. Cette section décrit le mandat, les objectifs, l'environnement opérationnel et la structure organisationnelle de TPSGC. Les facteurs environnementaux d'importance qu'a connus le Ministère au cours de l'exercice sont : la possibilité de se prévaloir davantage d'autres modes de prestation de services, notamment de partenariats avec le secteur privé et de changements structuraux; de nouvelles demandes de services, notamment un meilleur accès au gouvernement, ainsi qu'aux services de la Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI), tels que le commerce et la sécurité électroniques; et le besoin de s'assurer que les systèmes essentiels à la mission du Ministère répondent aux exigences de l'an 2000.

### **Section II : Rendement du Ministère**

Cette section définit quatre grandes stratégies pour TPSGC, énumère les principaux résultats et fait état du rendement des neuf principaux secteurs d'activité du Ministère : Services immobiliers, Service des approvisionnements, Receveur général, Rémunération de la fonction publique, Services communs de la gestion et de la technologie de l'information, Conseils et Vérification Canada, Bureau de la traduction, Services de coordination des communications et Soutien opérationnel. En 1997-1998, le Ministère a permis aux Canadiens et aux Canadiennes, ainsi qu'au gouvernement, de bénéficier de toute une gamme de services : services améliorés par le recours à d'autres modes de prestation de services et à des partenariats; économies substantielles, meilleur accès au gouvernement, appui aux petites et moyennes entreprises dans le cadre de partenariats, services d'acquisition, de consultation et autres, notamment la mise sur pied de Contrats Canada et du service électronique d'appels d'offres MERX, capacités accrues pour faire des affaires par voie électronique, notamment la sécurité du commerce électronique ainsi que la conformité des systèmes essentiels aux exigences de l'an 2000. En plus d'exécuter les activités planifiées, les employés de TPSGC ont fait face au défi imprévu de la tempête de verglas de 1998 en travaillant sans arrêt pour restaurer les services essentiels.

### **Section III : Rendement financier**

Cette section présente des tableaux qui exposent le rendement financier du Ministère.

### **Section IV : Rapports consolidés**

Cette section comprend des rapports sur la Stratégie de développement durable de TPSGC, les réservoirs des terres appartenant à TPSCG et les activités préparatoires à l'an 2000.

### **Section V : Renseignements supplémentaires**

Cette section renferme les lois et règlements administrés par le Ministère, des personnes à joindre pour de plus amples renseignements et le site Internet du Ministère.

## PRINCIPAUX RÉSULTATS PROMIS

Le tableau suivant, qui énumère les principaux résultats promis, figure également à l'annexe B du rapport annuel du président du Conseil du Trésor, *Rendre compte des résultats*. La première colonne indique les principaux résultats auxquels les Canadiens et les Canadiennes sont en droit de s'attendre de TPSGC, tandis que la deuxième colonne présente la façon dont le Ministère mesure les réalisations obtenues. La troisième colonne expose les sections du présent rapport qui correspondent aux réalisations.

Résultats attendus	Éléments justificatifs	Réalisations
Faire fructifier l'argent des contribuables consacré aux services communs et centraux pour le gouvernement du Canada, en tenant compte des valeurs essentielles de circonspection, de probité et de transparence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ rentabilité des services communs et centraux;</li> </ul>	Section II, Rapport sur le rendement
Soutien à apporter aux ministères clients et à la réalisation des grands objectifs de l'État, grâce à la gestion efficace et efficiente des immeubles de bureaux et des autres biens immobiliers, de même qu'en offrant des conseils et des services spécialisés ponctuels et abordables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ gestion des locaux à bureaux du gouvernement dans un souci de sécurité, de productivité, d'économie et de protection de l'environnement;</li> <li>▪ investissement optimal du gouvernement dans les biens immobiliers, y compris le maintien de la valeur du parc immobilier et la réduction des locaux vacants;</li> <li>▪ services à la clientèle souples et valorisés;</li> <li>▪ partenariats rentables et rapports professionnels de collaboration avec les provinces, les territoires et le secteur privé;</li> <li>▪ régie des biens immobiliers en tenant compte du développement durable, de leur accessibilité pour les personnes ayant un handicap et des considérations relatives à la présence fédérale;</li> <li>▪ préservation des édifices nationaux à caractère patrimonial, y compris les trésors nationaux comme les immeubles du Parlement;</li> </ul>	Section II, Services immobiliers; Section IV, Stratégie de développement durable
Service des approvisionnements permettant d'appuyer les ministères fédéraux grâce aux compétences dans le domaine des services d'achat et des services communs connexes, ainsi que dans le secteur de l'aliénation des biens.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ rentabilité des services d'achats et autres offerts;</li> <li>▪ progrès du ratio des contrats passés à de petites entreprises par rapport aux grandes sociétés;</li> <li>▪ progrès du rapport entre les marchés concurrentiels et les marchés non concurrentiels;</li> <li>▪ rentabilité de l'aliénation des biens excédentaires de l'État;</li> </ul>	Section II, Service opérationnel au gouvernement
Efficacité de la fonction du receveur général du Canada pour le Trésor fédéral et gestion des Comptes du Canada.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ sécurité des systèmes et des infrastructures de traitement des paiements;</li> <li>▪ niveau optimal du dépôt direct des paiements du gouvernement dans les comptes bancaires des bénéficiaires;</li> </ul>	Section II, Receveur général

Résultats attendus	Éléments justificatifs	Réalisations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ rentabilité de la gestion des Comptes du Canada et de la production des états financiers du gouvernement;</li> <li>▪ mise en oeuvre à grande échelle de la comptabilité d'exercice et capitalisation des immobilisations;</li> </ul>	
Services de rémunération offerts aux ministères et aux fonctionnaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ application des dispositions des conventions collectives et des politiques du gouvernement fédéral relatives à la rémunération;</li> <li>▪ rentabilité des opérations de traitement de la paie, de l'administration des régimes de retraite et de l'infrastructure des systèmes;</li> <li>▪ exactitude des paiements, du versement des impôts et de la perception des cotisations;</li> </ul>	Section II, Rémunération de la fonction publique
Services gouvernementaux efficaces de télécommunications et d'informatique, permettant d'intégrer les solutions opérationnelles de gestion et de technologie de l'information (GI/TI), pour assurer la prestation électronique des services gouvernementaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ services communs et centraux conformes aux normes de l'an 2000.</li> <li>▪ rentabilité des services électroniques de télécommunications, d'informatique et de gestion des applications pour le gouvernement;</li> <li>▪ sécurité des services de commerce électronique, permettant de réaliser électroniquement, à l'interne, les activités au sein du gouvernement et à l'extérieur, avec les entreprises et le grand public;</li> </ul>	Section II, Services communs de GI/TI; Section IV, Préparation à l'an 2000
Services d'expertise-conseil et de vérification permettant d'améliorer le fonctionnement et la gestion du secteur public.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ compétences et produits d'expertise-conseil et de vérification offerts aux institutions fédérales;</li> </ul>	Section II, Conseils et Vérification Canada
Services de traduction, d'interprétation et de terminologie permettant au Parlement et au gouvernement du Canada d'exercer leurs activités dans les deux langues officielles, ainsi que dans d'autres langues, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ rentabilité et qualité des services de traduction et d'interprétation;</li> <li>▪ normalisation et accessibilité de la terminologie diffusée dans la fonction publique fédérale dans les deux langues officielles;</li> </ul>	Section II, Bureau de la traduction
Services de communications permettant au grand public d'avoir facilement accès à l'information du gouvernement du Canada et de coordonner et d'appuyer les activités de communications du gouvernement et des autres paliers d'administration.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ accessibilité, pour le public, de l'information du gouvernement grâce au site Internet principal du Canada, aux services aux dépositaires, aux services d'information téléphonique sans frais et aux programmes d'édition, notamment la <i>Gazette du Canada</i>;</li> <li>▪ efficacité, ponctualité et valeur ajoutée de la coordination et de l'achat des services de communications.</li> </ul>	Section II, Service de coordination des communications

## SECTION I : TOUR D'HORIZON DU MINISTÈRE

### Mission

TPSGC est un organisme de services communs, qui a pour mission de fournir aux ministères, aux conseils et aux organismes du gouvernement fédéral des services pour les appuyer dans la réalisation de leurs programmes. Les services offerts par TPSGC sont définis d'après les besoins communs constatés dans l'ensemble du gouvernement ou les exigences de la politique d'intérêt public. Le Ministère a la responsabilité d'examiner attentivement et d'élaborer les services qui permettront d'accroître l'efficacité et l'économie de la fonction publique et d'améliorer l'intégrité et l'efficacité des marchés de l'État.

Adoptée en 1996, la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* définit les pouvoirs juridiques régissant les services de TPSGC, notamment : la construction, l'entretien et la réparation des ouvrages publics et des immeubles fédéraux; la fourniture de locaux à bureaux et d'autres installations; les conseils et les services d'architecture et de génie; la planification et l'acquisition des fournitures et des services; la planification et la coordination des services de télécommunications; les services d'expertise-conseil et de vérification; et la prestation des services de traduction et de services connexes. La Loi stipule que le Ministère est habilité à administrer tous les immeubles fédéraux dont l'administration n'est pas expressément confiée, en vertu d'autres lois, à d'autres ministères, conseils ou organismes fédéraux. La Loi définit aussi les responsabilités du ministre à titre de receveur général et confère le pouvoir permettant d'assurer des services administratifs et autres relativement aux régimes d'avantages sociaux, de retraite et de pensions et aux sommes à verser aux personnes qui travaillent dans la fonction publique du Canada.

### Objectif du Ministère

Notre objectif consiste à faire fructifier au maximum l'argent des contribuables affecté aux services communs et centraux pour le gouvernement du Canada, en tenant compte, comme il se doit, des principes essentiels de circonspection, de probité et de transparence. En se consacrant aux activités dans lesquelles il excelle — en offrant au gouvernement des services économiques — TPSGC permet aux autres ministères de se concentrer sur les activités qui correspondent à leur vocation ou à leurs programmes.

### Contexte des activités

Le Ministère a fourni un large éventail de services à plus de 100 ministères et organismes du gouvernement fédéral en 1997-1998. Il a assuré ces services dans le cadre de la loi sur TPSGC et d'une politique cadre commune avec le Conseil du Trésor. On considère que certains de ces services sont centraux et essentiels au fonctionnement de l'État; c'est

pourquoi ils sont obligatoires. D'autres services sont optionnels, et les ministères et organismes peuvent y faire appel à leur gré.

La réforme du gouvernement a eu pour effet d'accroître, au cours des récentes années, la catégorie des services optionnels. Par exemple, on a accru les pouvoirs attribués à la nouvelle Agence canadienne d'inspection des aliments et de la future Agence canadienne des parcs et du revenu pour leur permettre d'assurer elles-mêmes certains services communs. TPSGC a réagi en collaborant avec les ministères et organismes, en faisant appel à un principe partagé visant à miser sur les compétences et les connaissances de part et d'autre, à mieux faire fructifier les ressources stratégiques et à harmoniser les besoins des clients aux objectifs généraux de la politique du gouvernement en matière de services communs.

Le Ministère a fait massivement appel au secteur privé afin d'assurer des services selon des façons de faire communes qui permettent à tous les partenaires de mieux faire fructifier les ressources et de réaliser des économies. L'inauguration, le 1<sup>er</sup> juin 1997, du Pont de la Confédération, entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, témoigne de l'application de ce principe : TPSGC a surveillé la réalisation du projet, alors que le secteur privé a bâti le pont et en a assuré le financement. Le Ministère a, en outre, fait de plus en plus appel à un principe partagé dans la gestion des grands projets d'achats visant à mettre davantage l'accent sur les résultats et à mieux profiter de la compétence et de la créativité du secteur privé. De plus, il a confié en sous-traitance, au secteur privé, une part importante de son programme de gestion immobilière.

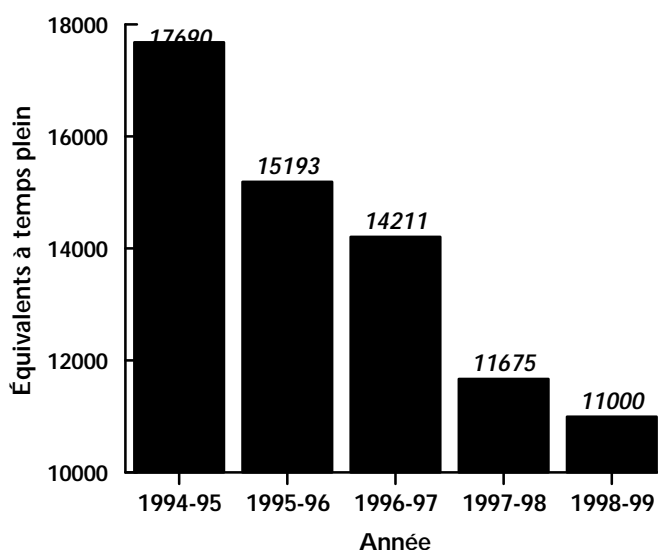
TPSGC s'est penché sur d'autres moyens novateurs pour organiser les services qu'il offre. Par exemple, il a structuré le Bureau de la traduction et Conseils et Vérification Canada pour en faire des «organismes de services spéciaux» souples et prompts à s'adapter aux forces du marché. Certains services, comme le Groupe Communication Canada, ont été privatisés.

Le Ministère a également répondu à la nouvelle demande exprimée pour des services, surtout dans le secteur de l'amélioration de l'accès au gouvernement. TPSGC a mis sur pied et gère le site principal du gouvernement sur Internet, dont l'importance pour la diffusion de l'information gouvernementale n'a pas cessé de s'accroître. Récemment, en constatant qu'il fallait mieux coordonner les messages diffusés par le gouvernement, on a créé un nouveau secteur d'activité, les Services de coordination des communications.

Le Ministère a connu un accroissement de la demande exprimée pour ses services dans le secteur de la technologie et de la gestion de l'information. On a lancé un important projet visant à assurer le fonctionnement des systèmes gouvernementaux essentiels à la mission des ministères, par exemple les systèmes du receveur général et de la rémunération, dans le cadre de la transition à l'an 2000. De même, sous l'effet des pressions de plus en plus importantes qui ont été exercées, on a étendu le rayon d'action du commerce électronique, afin d'assurer des services plus efficaces et moins chers.

TPSGC a maintenu un haut niveau de rendement en dépit d'importants défis à relever dans la gestion des ressources humaines au cours des dernières années; à cet égard, il a effectué l'une des plus grosses compressions d'effectif de la fonction publique. Comme l'indique la figure 1, le nombre d'employés équivalents à temps plein a baissé, pour passer d'environ 17 690 en 1994-1995 à un peu plus de 11 675 en 1997-1998, et poursuivra sa descente à près de 11 000 en 1998-1999. TPSGC a aussi mis en oeuvre La Relève, un programme qui vise à assurer le renouvellement de l'effectif, notamment grâce à des activités de formation, de recrutement et d'enrichissement des compétences, ce qui lui permettra de compter à l'avenir sur l'expertise et les compétences requises.

**FIGURE 1 : EFFECTIF DE TPSGC**



## Organisation du Ministère

Les principales activités de TPSGC figurent dans le Programme des services gouvernementaux du Ministère et sont structurées par secteur d'activité comme suit :

- Services immobiliers
  - Locaux et avoirs fédéraux
  - Services
- Service des approvisionnements
- Receveur général
- Rémunération de la fonction publique
- Services communs de GI/TI
- Conseils et Vérification Canada
- Bureau de la traduction
- Services de coordination des communications
- Soutien opérationnel
  - Opérations ministérielles de GI/TI
  - Gestion ministérielle



Le Programme des sociétés d'État de TPSGC autorise et établit des paiements à l'intention de certaines sociétés d'État, conformément à des accords approuvés par le gouverneur en conseil. Ce programme comprend deux secteurs d'activité :

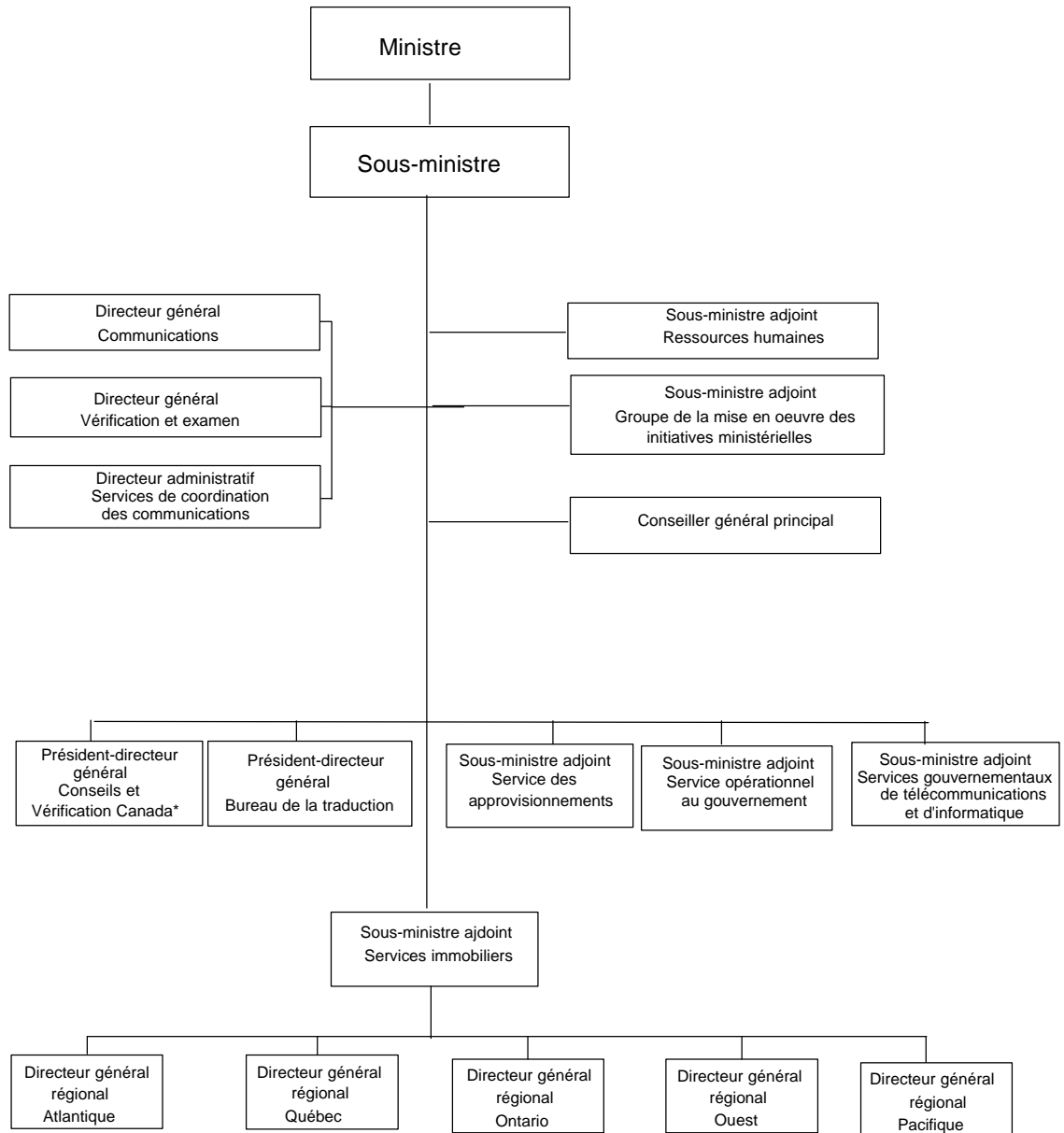
- Société du Vieux-Port de Montréal Inc.
- Queen's Quay West Land Corporation

L'exercice 1997-1998 a été une année charnière pour le Ministère, qui a remplacé son ancien Cadre de planification opérationnel (CPO) par une nouvelle Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR). Les tableaux financiers 4a et 4b, à la Section III, permettent de voir la concordance entre la structure du CPO et la nouvelle SPRR dans le cadre du Programme des services gouvernementaux. De plus, comme il est expliqué dans la Section II, le Secteur d'activité des services de coordination des communications a été créé en octobre 1997. Le Programme des sociétés d'État n'a pas été touché par ce changement.

Le Ministère fait appel à différentes structures organisationnelles et financières pour s'acquitter de sa mission. Les résumés financiers ministériels présentés dans ce rapport sur le rendement tiennent compte de l'utilisation des crédits budgétaires et des fonds renouvelables pour le financement des activités du Ministère. Les affectations budgétaires sont financées directement par les crédits 1, 5, 10 et 15 du gouvernement. Les fonds renouvelables permettent d'appliquer des principes qui s'apparentent à ceux du secteur privé dans le calcul des coûts et la facturation des services assurés pour le compte des clients.

La figure 2 présente l'organigramme de TPSGC.

FIGURE 2 : ORGANIGRAMME DE TPSGC



\* Postes confiés au même titulaire.



## SECTION II : RENDEMENT DU MINISTÈRE

### Attentes

Le Ministère a défini quatre grandes stratégies qu'il a appliquées en 1997-1998. Elles sont intimement liées et jouent un rôle prépondérant, puisqu'elles soutiennent et raffermissent les processus administratifs du gouvernement.

Accroître le concours apporté au gouvernement en :

- mettant l'accent sur les fonctions essentielles et en examinant continuellement ces fonctions;
- réalisant des examens et des évaluations stratégiques et, le cas échéant, en réaménageant les activités;
- regroupant et en rationalisant les services au sein de TPSGC et du gouvernement de façon à réduire les doubles emplois et les chevauchements;
- recherchant les occasions de partager les services et de travailler en partenariat avec d'autres paliers de gouvernement et avec le secteur privé.

Améliorer les services à la clientèle en :

- faisant la promotion de la qualité dans tous les services offerts et en mesurant les résultats sous l'angle du succès remporté dans la satisfaction des besoins des clients;
- appliquant des normes de service pour que les clients sachent à quoi s'attendre et puissent mesurer la qualité des services qui leur sont offerts;
- faisant appel à différentes méthodes de prestation des services pour en améliorer la qualité et réduire les coûts à supporter par les clients;
- se concertant avec les clients à intervalles réguliers pour connaître leur satisfaction à l'égard des services de TPSGC.

Réaliser des économies et assurer l'efficacité dans toutes les opérations en :

- respectant les engagements adoptés dans le cadre de l'Examen des programmes, y compris les impératifs de réduction de l'effectif et les changements apportés aux programmes;
- adoptant de nouveaux engagements pour tenir compte de la compression générale de l'effectif dans l'ensemble du gouvernement;
- examinant continuellement ses programmes et ses activités.

Bâtir un effectif plus souple et mieux adapté aux besoins de renouvellement du Ministère en :

- mettant en oeuvre une stratégie intégrée de ressources humaines, axée sur la continuité de l'emploi, de même que sur l'acquisition et le perfectionnement de certaines compétences;
- rationalisant les structures organisationnelles;
- créant une culture de gestion plus propice.

## Réalisations

La figure 3 met en relief le rendement du Ministère au cours de la durée visée par ce rapport. Les exposés présentés dans les pages qui suivent pour les différents secteurs d'activité constituent un compte rendu plus détaillé sur les activités du Ministère.

**FIGURE 3 : FAITS SAILLANTS DU RENDEMENT DE 1997-1998**

PRIORITÉS	RÉSULTATS SÉLECTIONNÉS
Accroître le concours apporté au gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A continué de mettre l'accent sur les fonctions essentielles et a passé, avec une entreprise privée, des marchés évalués à 170 millions de dollars par an pour la prestation de services de gestion immobilière portant sur la plupart des immeubles appartenant à l'État dans le portefeuille du Ministère.</li> <li>▪ A constitué le secteur d'activité des Services de coordination des communications (SCC) afin d'harmoniser l'information diffusée par le gouvernement dans le grand public canadien.</li> <li>▪ A négocié des accords avec les provinces pour des façons de faire communes dans le domaine de la gestion immobilière et dans d'autres secteurs.</li> <li>▪ A amélioré le site Internet principal du Canada.</li> </ul>
Améliorer les services offerts à la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A mis sur pied Contrats Canada en collaboration avec 22 ministères, pour améliorer l'information sur les projets de marchés de l'État et faciliter l'accès à ces marchés.</li> <li>▪ A lancé, sous le nom de MERX, un nouveau service national électronique d'appels d'offres du secteur public, que se partagent le gouvernement fédéral, sept provinces et de nombreuses autres entités du secteur public.</li> <li>▪ A mis sur pied un Bureau de projets de l'an 2000 afin d'assurer la conformité aux normes de l'an 2000 des systèmes de TPSGC essentiels à sa mission, ainsi qu'un Bureau des achats de l'an 2000 pour aider les ministères à accélérer leurs activités de passation de marchés dans le cadre de leurs besoins de conversion à l'an 2000.</li> <li>▪ A continué d'appuyer la normalisation des langues dans les publications gouvernementales, en améliorant des services et des outils comme TERMIUM, base de données terminologiques</li> </ul>

PRIORITÉS	RÉSULTATS SÉLECTIONNÉS
	<p>utilisée à l'heure actuelle par 68 ministères et organismes fédéraux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A partagé des connaissances et des compétences dans l'ensemble du gouvernement au moyen d'initiatives tel que le Centre de soutien des systèmes partagés.</li> </ul>
Réaliser des économies et assurer l'efficacité dans toutes les opérations	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A réalisé les objectifs prévus pour ce qui est de l'Examen des programmes (p. ex., une diminution de 2 436 ETP).</li> <li>▪ En 1997-1998, a économisé 80 millions de dollars, en réduisant le coût des locaux à bureaux offerts aux fonctionnaires. Cette somme vient s'ajouter aux 70 millions de dollars économisés en 1996-1997.</li> <li>▪ A étendu le dépôt direct, qui permet de distribuer électroniquement les chèques du gouvernement, à environ 60 % du total des paiements du receveur général du Canada en 1997-1998. Cela permet de réaliser des économies annuelles de 50 millions de dollars.</li> <li>▪ A réalisé des économies de plus de 4 millions de dollars dans le secteur d'activité du receveur général du Canada, en normalisant les services. Ces économies viennent s'ajouter à la réduction des centres de production des chèques, dont le nombre est passé de onze à quatre, conformément aux rapports déposés l'an dernier.</li> </ul>
Bâtir un effectif plus souple et mieux adapté aux besoins de renouvellement du Ministère.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'est préparé pour répondre aux besoins opérationnels en concevant une vision d'apprentissage et des profils de compétences, et en mettant en place des mesures de recrutement et d'amélioration des compétences.</li> <li>▪ A favorisé la diffusion de l'information grâce à la technologie, par exemple le site intranet du Ministère, auquel 80 % des employés ont accès.</li> </ul>

## Rendement des secteurs d'activité

### Services immobiliers

**Objectif** Soutenir le gouvernement et les clients au chapitre de l'exécution de programmes en fournissant des conseils spécialisés et toute une gamme de services immobiliers selon le régime de la rémunération des services et en gérant un portefeuille diversifié d'immeubles à usage de bureaux et d'immeubles à usage général ainsi que d'autres biens dont le ministre est responsable, de façon à fournir des locaux appropriés et des services à valeur ajoutée connexes, y compris des conseils stratégiques aux locataires fédéraux, aux clients et aux autres utilisateurs de biens, et en optimisant les investissements du gouvernement fédéral dans les biens.

**Description** Le secteur d'activité des Services immobiliers (SI) est axé sur deux fonctions principales : la gérance des biens immobiliers et les services immobiliers. Financés par un crédit net approuvé, les SI assument à titre de gardien la direction et l'intendance des immeubles fédéraux à bureaux et des installations d'utilisation commune, ainsi que de différents ouvrages de génie (p. ex., ponts et barrages). Dans le cadre de cette fonction, les SI ménagent un milieu de travail productif à quelque 160 000 fonctionnaires fédéraux (100 ministères et organismes) et gèrent un stock de locaux d'une superficie d'environ 6 millions de mètres carrés, financé par un crédit annuel net de 1,3 milliard de dollars. Ce stock comprend entre autres des trésors nationaux, tels la Cité parlementaire et de nombreux édifices patrimoniaux répartis dans l'ensemble du Canada. Dans leur rôle de gardien, les SI administrent également, au nom du gouvernement fédéral, les paiements tenant lieu d'impôts et le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, qui s'occupe de l'aliénation des immeubles dont le gouvernement n'a plus besoin.

Le secteur des SI fournit aussi des services immobiliers spécialisés et à valeur ajoutée d'ordre technique et professionnel (notamment dans les domaines de l'architecture et du génie, de l'immobilier et de la gestion des immeubles et des installations) aux autres ministères et organismes. Ces services sont entièrement facultatifs, offerts contre rémunération à des tarifs comparables à ceux du marché et gérés par l'entremise du Fonds renouvelable des services immobiliers.

### Réalisations pour 1997-1998

**Innover dans la prestation des services** L'un des principaux objectifs du gouvernement fédéral consiste à « repenser le rôle de l'État ». Il s'agit de définir les nouvelles fonctions du gouvernement et de rechercher les occasions nouvelles de faire participer le secteur privé à la prestation des services dans les cas où cela est viable et souhaitable.

Les SI concourent à cet objectif depuis 1995, dans le cadre d'une méthode de prestation des services appelée « Autres modes de prestation des services » (AMPS). Grâce à cette méthode, nous avons accru le volume des activités que nous exerçons avec le secteur privé. En particulier, nous avons confié en sous-traitance un certain nombre de services opérationnels de gestion immobilière et d'architecture et de génie. Parallèlement, en faisant appel aux AMPS, nous gardons la responsabilité du rendement de notre programme immobilier et de la qualité des services offerts à nos clients, tout en réduisant les frais d'exploitation des immeubles dont nous sommes responsables. En confiant en sous-traitance différentes activités opérationnelles, nous pouvons concentrer nos efforts et jouer un rôle plus stratégique, à titre de conseillers du gouvernement dans le secteur immobilier.

*Conférer un rôle plus stratégique à la gestion des biens immobiliers du gouvernement.*

La méthode des AMPS porte fruit. Les rapports entre les SI et le secteur immobilier et ses associations se sont améliorés de façon spectaculaire : les SI ne sont plus considérés, ni dans la réalité ni en apparence, comme un concurrent du secteur privé. On voit plutôt en eux un « client éclairé » de ces services, que le secteur privé peut assurer à un coût moindre. Par exemple, en mars 1998, nous avons conclu une série de contrats avec Brookfield Lepage Johnson Controls, afin d'assurer des services de gestion immobilière pour la plupart des immeubles appartenant à l'État et faisant partie de notre portefeuille.

Ces contrats procureront des avantages considérables. Tout d'abord, ils permettront au gouvernement (et aux contribuables canadiens) de réaliser des économies de 10 %, soit 20 millions de dollars par an, en frais de gestion immobilière. On pourra réinvestir ces économies dans le bon entretien des biens fédéraux et la préservation de leur valeur. En outre, ces contrats contribueront à l'amélioration de l'environnement, puisqu'ils comportent des dispositions sur le développement durable et la gestion environnementale.

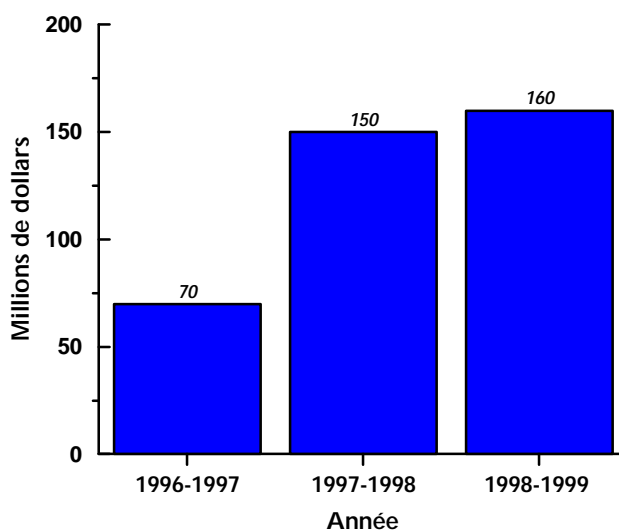
Un autre mécanisme innovateur que nous avons créé en 1996 a été le Conseil consultatif de gestion constitué de représentants de 11 ministères et du Secrétariat du Conseil du Trésor. En 1997-1998, ce conseil s'est penché sur des solutions visant à réduire les doubles emplois et les chevauchements et à mieux tirer parti des biens immobiliers fédéraux sous-utilisés. Le Conseil consultatif de gestion représente un jalon important pour ce qui est d'assurer une gestion immobilière efficace au moyen d'efforts concertés de la part des ministères fédéraux.



**Gestion des locaux à bureaux du gouvernement** Deux domaines ont présenté un intérêt particulièrement important pour les SI en 1997-1998 :

- **Locaux à bureaux** : Comme le montre la figure 4, les SI ont réalisé des économies importantes pour le grand public canadien, en réduisant les coûts des locaux de la fonction publique. En 1996-1997, nous avons économisé 70 millions de dollars en réduisant la superficie utilisée et en exerçant nos activités avec plus d'efficacité. En 1997-1998, nous avons enregistré encore 80 millions de dollars d'économies annuelles et nous respecterons nos engagements dans le cadre de l'Examen des programmes en réalisant encore des économies annuelles de 10 millions de dollars en 1998-1999. Les économies annuelles cumulatives de 160 millions de dollars continueront de s'accroître.

**FIGURE 4 : ÉCONOMIES RÉALISÉES SUR LES LOCAUX À BUREAUX**



- **Initiative des bâtiments fédéraux (IBF)** : L'IBF permet aux ministères de rendre leurs installations plus économes d'énergie, sans frais pour les contribuables. Dans le cadre de l'IBF, que Ressources naturelles Canada a élaborée et que nous avons mise en oeuvre pour notre inventaire, les entreprises du secteur privé installent de l'équipement économe d'énergie dans les immeubles fédéraux et appliquent d'autres mesures visant à réduire la consommation d'énergie. Les économies réalisées grâce à la réduction des factures d'énergie permettent de financer ces travaux. En 1997-1998, nous avons signé, avec des entreprises de services énergétiques, onze nouveaux contrats prévoyant que le secteur privé consacrera des investissements de 14 millions de dollars à des biens d'équipement économes d'énergie. Ces contrats ont fait jaillir des avantages économiques et environnementaux à la fois. Ils ont permis de raffermir le secteur des services énergétiques, de créer 310 emplois et de produire des économies annuelles de 2,5 millions de dollars pour l'État et les contribuables. Ils ont aussi permis de réduire la consommation d'énergie et, par le fait même, les conséquences sur l'environnement.

**Gestion des fonds renouvelables** Les SI gèrent deux fonds renouvelables : Le Fonds renouvelable des Services immobiliers et le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. En 1997-1998, nous avons géré un volume d'activités de 2,2 milliards de dollars dans le cadre du Fonds renouvelable des Services immobiliers, en assurant des services immobiliers à caractère professionnel et technique. Le secteur privé réalise l'essentiel de ce volume d'activités (86 %), qui est toutefois géré et coordonné par les SI.

Le Fonds renouvelable des Services immobiliers a accusé un déficit de trésorerie net de 37,3 millions de dollars en 1997-1998. Cette situation est due à des dépenses de près de 26 millions de dollars liées à des programmes de départs et de retraites anticipés, et à une hausse des coûts des systèmes de près de 6 millions de dollars. L'écart déficitaire restant s'explique par une baisse des recettes par suite de l'adoption d'autres modes de prestation des services (AMPS) en gestion immobilière. Bien que les AMPS soient conçues pour réaliser des économies à long terme, cette nouvelle pratique créera à court terme un déficit dans le Fonds. C'est pour cette raison que nous passons en revue notre cadre de financement et nos pratiques de facturation.

Le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers a trait à l'aliénation des biens immobiliers excédentaires du gouvernement fédéral. En 1997-1998, ce fonds a réalisé un excédent de 16,8 millions de dollars, et nous prévoyons un excédent de 20,9 millions de dollars pour 1998-1999.

**Appuyer les grands objectifs du gouvernement** Deux domaines ont présenté un intérêt particulier pour les SI en 1997-1998 :

- **Soutien à la petite entreprise** : Bien que les SI n'aient pas de programme s'adressant expressément aux petites et moyennes entreprises, nous offrons une grande partie de nos services dans le cadre de contrats conclus avec ces entreprises. Nous avons aussi collaboré avec des associations nationales d'architectes et d'ingénieurs afin d'aider les petites et moyennes entreprises à avoir accès aux projets réalisés par l'entremise du Ministère.
- **Soutien dans le cadre de la tempête de verglas** : Lorsque la « tempête de verglas du siècle » a frappé l'est du Canada au début de janvier 1998, les SI ont participé aux efforts visant à rétablir les activités normales et à atténuer les difficultés ainsi créées. Nous avons mobilisé nos opérations d'urgence pour assurer les services essentiels offerts au gouvernement et pour aider le grand public. Nous avons fait l'acquisition de centaines de génératrices auprès de gouvernements et d'entreprises un peu partout en Amérique du Nord et nous les avons fait livrer dans les zones sinistrées. Notre personnel technique a collaboré au rétablissement de l'alimentation électrique et nous avons offert aux municipalités des paiements anticipés en remplacement des impôts, pour les aider à supporter les dépenses entraînées par la tempête.

- **Développement durable** : Dans le cadre de leur mission, les SI bénéficient d'une situation privilégiée pour réaliser l'engagement du Ministère et de l'ensemble du gouvernement dans le domaine du développement durable. En 1997-1998, nos projets de gestion des déchets, d'économie de l'eau, d'efficacité énergétique et de gestion des terres témoignent du soutien ainsi apporté. Pour des renseignements plus détaillés, veuillez consulter la Section IV du présent rapport.

**FIGURE 5 : SERVICES DES BIENS IMMOBILIERS**

(millions de dollars)

<b>Gamme de services</b>	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<i>Crédits</i>			
<b>Locaux et biens fédéraux</b>			
Dépenses brutes	1 843,2	2 037,4	1 967,0
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	681,8	706,6	714,8
Dépenses nettes	1 161,4	1 330,8	1 252,2
<i>Fonds renouvelables</i>			
<b>Services</b>			
- <i>Fonds renouvelable des Services immobiliers</i>			
Dépenses brutes	2 151,1	2 160,0	2 548,3
Moins : Recettes	2 153,7	2 153,7	2 511,0
Ressources nettes (fournies) utilisées	(2,6)	6,3	37,3
- <i>Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers</i>			
Dépenses brutes	8,1	8,1	5,1
Moins : Recettes	27,7	27,7	21,9
Ressources nettes (fournies) utilisées	(19,6)	(19,6)	(16,8)
Total des Services	(22,2)	(13,3)	20,5
Total des Services immobiliers	1 139,2	1 317,5	1 272,7

## Service des approvisionnements

**Objectif** Fournir aux ministères fédéraux des services communs de qualité en matière d'acquisition et d'aliénation.

**Description** Le volet des Approvisionnements fournit des services communs d'acquisition de biens et de services pour le gouvernement fédéral. Il gère le processus d'acquisition en aidant les ministères clients à définir leurs besoins, en lançant des appels d'offres, en évaluant et en choisissant les soumissions, ainsi qu'en négociant et en gérant des marchés. Il offre également des services auxiliaires, notamment la réalisation d'études de marché pour déterminer les produits offerts par les fournisseurs, la planification de produits, la réalisation d'études sur les méthodes d'approvisionnement, la tenue à jour de bases de données statistiques et d'outils servant à la production de rapports, l'établissement de cadres stratégiques, l'examen et la publication de politiques ainsi que l'entretien de l'infrastructure technologique qui sert de soutien aux fonctions électroniques utilisées pour les acquisitions. Il assume aussi la responsabilité de tous les aspects des grands projets de l'État liés aux acquisitions.

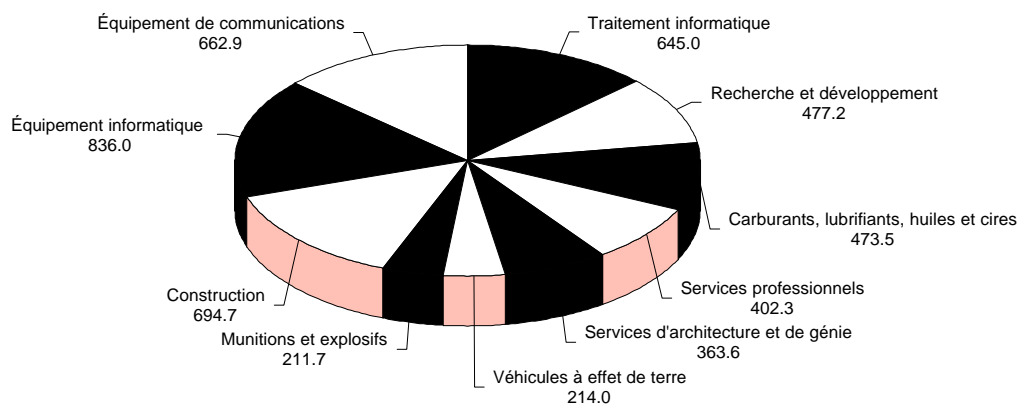
Ce secteur se charge aussi des activités spécialisées suivantes : inspections maritimes et services techniques; soutien de l'analyse des coûts; gestion des biens de production de l'État; services de sécurité industrielle et d'enquêtes de sécurité sur le personnel; élaboration et mise à jour de normes d'application générale et services d'évaluation de la conformité; gestion des biens saisis (à la suite d'un crime); service central de transport de marchandises, services de gestion de voyages et de déménagement d'articles de ménage et, enfin, services de consultation en matière de transport.

*Achats axés sur des avantages : une façon novatrice de gérer le risque et la complexité.*

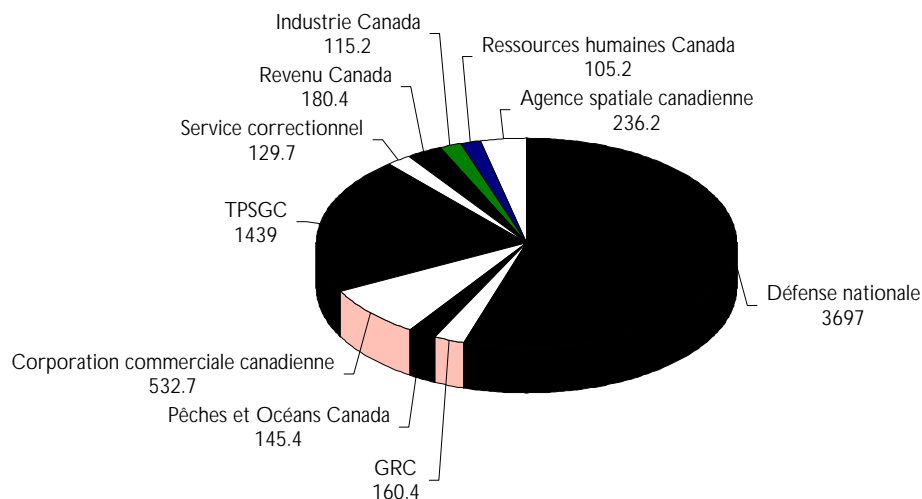
Le volet de la Distribution des biens de la Couronne (DBC) fournit des services d'aliénation à tous les ministères et organismes fédéraux. Les méthodes d'aliénation des biens comprennent la vente, le transfert, l'échange, la donation, la location, le prêt et la destruction. Les ministères clients reçoivent la totalité du produit net des ventes des biens excédentaires (le produit brut moins les frais de vente directe et les commissions), sauf dans le cas des biens saisis.

Les figures 6 et 7 font état de nos principaux biens et services et de nos principaux clients.

**FIGURE 6 : PRINCIPAUX BIENS ET SERVICES EN 1997-1998**  
(Millions de dollars)



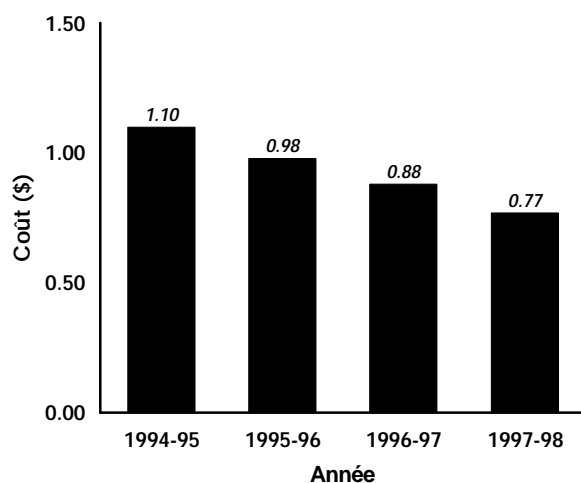
**FIGURE 7 : PRINCIPAUX CLIENTS EN 1997-1998**  
(MILLIONS DE DOLLARS)



## Réalisations pour 1997-1998

**Réduction des coûts** Depuis quelques années, le SA réalise un certain nombre de projets visant à réduire les coûts et à accroître l'efficacité. Comme le montre la figure 8, ces projets ont permis de réduire de 30 % le coût de notre activité d'attribution de marchés, qui est ainsi passé de 1,10 dollar par tranche de 100 dollars de volume d'activité en 1994-1995 à 0,77 dollar en 1997-1998.

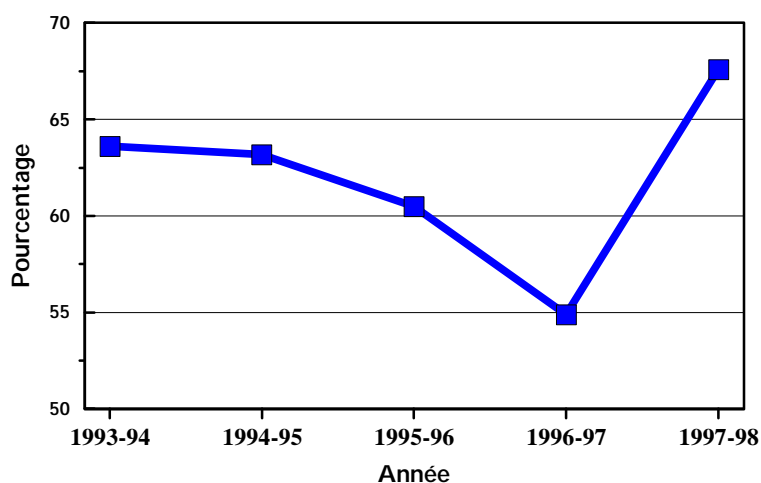
FIGURE 8 : COÛT PAR TRANCHE DE 100 DOLLARS DE VALEUR DES MARCHÉS



**Information et services offerts aux fournisseurs** Au printemps 1997, le Comité permanent des opérations gouvernementales a publié les résultats de son examen sur les marchés de l'État. Le rapport de ce comité visait essentiellement à cerner les problèmes touchant les petites et moyennes entreprises et à faire des recommandations pour les corriger. Pour donner suite à ces recommandations, les SI ont piloté la mise sur pied de Contrats Canada, un projet interministériel visant à permettre aux entreprises d'avoir accès, sans frais, à l'information sur les projets de marchés de l'État, sur les biens et les services achetés par le gouvernement et les modalités d'achats de ce dernier. Cet organisme explique comment faire affaire avec le gouvernement du Canada et avoir accès à notre base de données sur les projets de marchés, et fournit d'autres documents de référence utiles. Les entreprises peuvent également s'inscrire à nos listes de fournisseurs, qui sont alors sélectionnées selon le principe de la rotation.

L'une des principales mesures que nous prenons pour aider les entreprises à avoir mieux accès aux marchés publics consiste à s'assurer que les entreprises disposent d'information sur ces marchés et sur les besoins du gouvernement. Par conséquent, en 1997-1998, nous avons tenu plus de 250 séminaires sur le thème « Faire affaire avec le gouvernement du Canada ». La figure 9 laisse apparaître des résultats encourageants : on constate en effet une augmentation de la proportion des marchés attribués à de petites entreprises en 1997-1998. La baisse enregistrée au cours des années précédentes s'explique par une réduction du nombre de marchés dont la valeur est faible et qui ont été administrés pour le compte des ministères clients, plutôt que par une réduction du pourcentage des marchés publics effectivement attribués aux petites entreprises.

FIGURE 9 : POURCENTAGE DES MARCHÉS ATTRIBUÉS AUX PETITES ENTREPRISES



**Service national électronique d'appels d'offres** En octobre 1997, le SA a lancé MERX, un nouveau service national électronique d'appels d'offres exploité par une entreprise privée. MERX est le fruit d'une collaboration fédérale-provinciale, qui vise à permettre aux entreprises d'avoir facilement accès, en direct, à coût moindre et selon le principe du guichet unique, à tous les projets de marchés publics des divers paliers de gouvernement au Canada.

Un des systèmes de publicité des marchés les plus évolués et ouverts du genre dans le monde, MERX représente aujourd'hui la source officielle pour tous les projets de marchés attribués en régime de concurrence du gouvernement fédéral, de sept provinces et plus de 150 municipalités, écoles et hôpitaux. Près de 85 % des marchés passés en 1997-1998 étaient soumis à la concurrence.

La mise en marche du système MERX s'est avérée tout un défi en raison de la vaste collaboration qu'il a fallu obtenir de la part des nombreux ministères fédéraux, des divers paliers d'administration publique, ainsi que des secteurs public et privé. Malgré un retard, MERX est parvenu à produire des avantages évidents : les entreprises et les particuliers ont désormais plus accès à des dizaines de milliards de dollars de marchés dans l'ensemble du secteur public au Canada; puisque MERX annonce les projets de marchés assujettis à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et à l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), les entreprises ont également accès au marché mondial.

Les droits d'abonnement des fournisseurs ont diminué de plus de 18 % grâce au lancement de MERX et ils diminueront tous les ans, au cours des cinq prochaines années.

**Stratégie d'acquisition du gouvernement auprès des entreprises autochtones** Le SA a travaillé à promouvoir les projets de marchés publics attribués aux entreprises autochtones et a aidé les autres ministères à réaliser leurs objectifs dans le cadre de la Stratégie d'acquisition du gouvernement auprès des entreprises autochtones. En 1997-1998, nous avons tenu 39 séminaires pour expliquer aux entreprises autochtones comment faire affaire avec le gouvernement, réuni des représentants du gouvernement fédéral, des provinces et des peuples autochtones afin de définir et d'exercer des activités concourant au développement économique de ces derniers, réservé une fraction de l'ensemble de nos achats ministériels aux entreprises autochtones (qui sont passés de 1 % en 1997 à 3 % en 1999) et avons modifié le site Web de Contrats Canada pour promouvoir le commerce autochtone. À ce jour, 425 entreprises autochtones s'y sont inscrites en direct.

Nous avons passé 547 contrats d'une valeur de 2,3 millions de dollars dans le cadre du programme prévu pour les entreprises autochtones. Ce nombre excède l'objectif ministériel, qui était de 300 contrats, mais nous n'avons pas été en mesure d'atteindre notre autre objectif qui visait à attribuer des marchés pour une valeur de 3,8 millions de dollars.

**Achats axés sur les résultats** Le SA a lancé, sous l'appellation « Achats axés sur les résultats » (AAR), une nouvelle méthode d'attribution de marchés permettant de gérer la complexité et les risques des grands projets d'achat.

Les AAR, qui s'inspirent des pratiques du secteur privé pour les grands projets de gestion et de technologie de l'information (TI), permettent de réaliser les objectifs du gouvernement, en mettant l'accent sur les principes, les obligations de comptes rendus, les responsabilités et les résultats essentiels, plutôt que sur les modalités du déroulement du travail. Les AAR font appel aux points forts du secteur privé — soit le savoir-faire et l'ingéniosité dont il fait preuve lorsqu'il s'agit de proposer des solutions répondant aux besoins du gouvernement — tout en protégeant l'intérêt public et les ressources gouvernementales de plus en plus rares.

En 1997-1998, le Comité directeur de la réforme des achats de TI a approuvé un document de principe définissant une politique cadre. Nous avons préparé des trousseaux d'outils, des études de cas ainsi que des guides d'analyse de rentabilisation et d'évaluation des risques pour différents publics cibles. Nous avons également créé des groupes de travail des représentants du gouvernement et du secteur privé pour perfectionner les AAR et définir les attentes et les fonctions.

En 1998, nous continuerons de travailler aux AAR pour en étendre l'application à d'autres biens et services et mettre sur pied un centre d'excellence des AAR afin de diffuser, auprès de l'ensemble de la collectivité des acheteurs du gouvernement, les connaissances, l'expérience et les méthodes.



**Stratégie de développement durable** TPSGC s'est engagé sur la voie du développement durable. Le SA a respecté cet engagement de deux façons, essentiellement. Premièrement, nous avons apporté notre concours pour stimuler l'achat de produits et de services écologiques dans l'ensemble du gouvernement. Puis, nous avons réduit notre parc de véhicules et élaboré un plan d'action visant à en améliorer l'efficacité et les pratiques environnementales, à accroître l'utilisation de carburants de remplacement plus propres et à élaborer et améliorer les systèmes de collecte et de surveillance. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la Section IV du présent rapport.

**FIGURE 10 : SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS**

(millions de dollars)

	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<b>Crédits</b>			
Dépenses brutes	143.2	170.2	<b>174.9</b>
Moins : Recettes à valoir sur les crédits	18.1	18.1	<b>23.6</b>
Dépenses nettes	125.0	152.1	<b>151.3</b>
<b>Fonds renouvelable des Services facultatifs</b>			
Dépenses brutes	110.1	110.1	<b>106.6</b>
Moins : Recettes	109.8	109.8	<b>98.4</b>
Ressources nettes (fournies) utilisées	0.3	0.3	<b>8.2</b>
<b>Total du Service des approvisionnements</b>	<b>125.4</b>	<b>152.4</b>	<b>159.4</b>

## Receveur général

**Objectif** Gérer les activités liées au Trésor fédéral, notamment émettre les paiements du receveur général pour les principaux programmes du gouvernement, tenir les Comptes du Canada et produire les états financiers du gouvernement.

**Description** Le secteur d'activité du Receveur général comprend les fonctions suivantes : réception, transfert, garde, décaissement, rapprochement et surveillance des fonds publics pour le gouvernement du Canada. Il émet les paiements du receveur général, rembourse et valide ces effets ainsi que les mandats d'assurance-emploi. Il tient les Comptes du Canada et fournit des rapports provisoires, prépare les Comptes publics du Canada et tient le système de comptabilité central à jour. Du fait des activités précitées, le receveur général fournit aux ministères et organismes des services financiers facultatifs connexes.

### Réalisations pour 1997-1998

**Extension du Programme de dépôt direct** Dans le cadre de ce programme, les paiements du gouvernement sont déposés électroniquement dans les comptes des bénéficiaires. En 1997-1998, nous avons réalisé deux campagnes de publicité, grâce à des encarts accompagnant les chèques et à des envois postaux, pour encourager les Canadiens et les Canadiennes à s'inscrire à ce programme. Par conséquent, les dépôts directs ont augmenté de 9,1 %, pour s'établir à 60,5 % de plus de 196 millions de paiements effectués en 1997-1998.

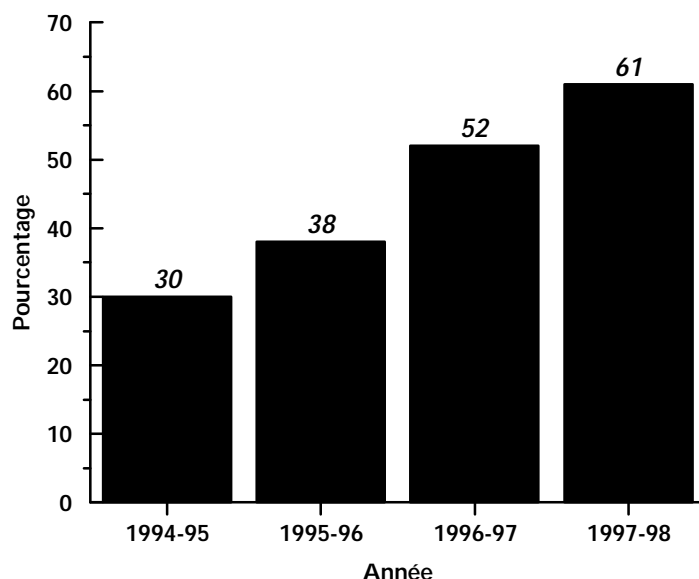
Les dépôts directs permettent au gouvernement d'économiser des frais d'affranchissement, de papier et d'opérations bancaires, soit 51,9 millions de dollars en 1997-1998, ce qui représente une hausse de 8,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Fait tout aussi important, en utilisant le dépôt direct plutôt que les chèques, les Canadiens peuvent compter sur une méthode plus sûre, fiable et pratique pour toucher les paiements du gouvernement. C'est ce qu'on a constaté en 1997-1998, puisque les Canadiens inscrits au programme de dépôt direct ont touché leur paiement dans les délais, malgré des situations d'urgence comme les inondations au Manitoba et la tempête de verglas en Ontario et au Québec.

*Le dépôt direct a permis aux Canadiens et Canadiennes d'économiser plus de 50 millions de dollars en 1997-1998.*

Nous avons offert notre collaboration avec les autres ministères et avec cinq provinces pour combiner les paiements. Par exemple, nous effectuons un paiement unique pour les cas d'admissibilité en vertu des programmes fédéraux de sécurité de la vieillesse et du supplément du revenu garanti, ainsi que du Programme de revenu de la Saskatchewan. Plus de 50 % de ces paiements ont été effectués par le dépôt direct.

Le Programme de dépôt direct contribue également au développement durable. En 1997-1998, il a permis d'économiser 1,6 million de kilogrammes de papier. Cette réduction a ensuite produit des retombées environnementales, notamment en diminuant la demande de matières premières et d'énergie. La figure 11 fait état de l'augmentation des dépôts directs au cours des dernières années.

**FIGURE 11 : POURCENTAGE DES PAIEMENTS DU RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA**



**Rationalisation du système de paiement** Nous avons amélioré l'efficacité du système de paiement et réduit les coûts en négociant avec les ministères clients afin de rationaliser et de normaliser les services. Ce projet a permis d'effectuer un regroupement important de bureaux régionaux (dont nous avons fait état dans notre rapport de l'exercice précédent) et de commencer à réaliser des économies, qui se sont conjugués pour réduire l'effectif régional de 130 postes et pour produire des économies annuelles continues de 4,2 millions de dollars.

**Amélioration de la gestion financière** Élément essentiel de la Stratégie d'information financière (SIF) dans l'ensemble du gouvernement, le système central de gestion et de rapports financiers (SCGRF) permettra d'appliquer la comptabilité d'exercice et apporte aux organismes centraux et ministères de l'information de gestion financière mensuelle significative, ponctuelle et pertinente. En 1997-1998, nous avons élaboré un prototype de SCGRF dans le respect des délais et du budget et avons obtenu l'autorisation de lancer un projet pilote dans le cadre de la SIF, en faisant appel au SCGRF.

**L'an 2000** La fonction de receveur général s'appuie sur un certain nombre de systèmes automatisés que le gouvernement a désigné comme étant essentiels à sa mission en prévision de l'an 2000. Notre système normalisé des paiements, qui permet d'établir la plupart des paiements du receveur général du Canada, a subi des essais de conversion à l'an 2000 et a été homologué comme système conforme aux normes exigées. Le système

de comptabilité central a lui aussi été testé et il faudra apporter certaines modifications au code source en langage Cobol.

Nous avons également commencé à soumettre le SCGRF à des essais d'homologation et à modifier les autres petits systèmes de paiement et le système de services bancaires. D'ici la fin 1998-1999, nous devrions avoir apporté la totalité des changements nécessaires et les avoir soumis à des essais auprès des ministères chargés des programmes et des institutions financières.

**FIGURE 12 : RECEVEUR GÉNÉRAL**

(millions de dollars)

	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
Crédits			
Dépenses brutes	136.2	124.5	<b>129.2</b>
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	17.1	17.1	<b>29.8</b>
Total du Receveur général	119.1	107.4	<b>99.4</b>

## Rémunération de la fonction publique

**Objectif** Fournir des services communs caractérisés par la rentabilité, la rigueur et la rapidité d'exécution, notamment effectuer des paiements et traiter des comptes, dans le cadre de l'administration de la paie, des avantages sociaux et des régimes de pension.

**Description** La Rémunération de la fonction publique se charge d'administrer les processus de paie et de pension du gouvernement, notamment de mettre au point et d'entretenir des systèmes informatiques ainsi qu'une infrastructure nationale de bureaux de services afin de permettre aux ministères d'administrer la paie et les avantages sociaux conformément aux conventions collectives et aux politiques en matière de rémunération établies par le Conseil du Trésor et aux fins de l'administration de la *Loi sur la pension de la fonction publique*. Ce secteur d'activité offre également des services spécialisés relatifs aux pensions au ministère de la Défense nationale et à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'administration de leurs régimes.

### Réalisations pour 1997-1998

**Prestations des services** Les réalisations exposées ci-après en ce qui concerne la rémunération de la fonction publique ne doivent pas faire ombrage au fait que notre plus grande réalisation représente aussi notre principale responsabilité permanente : émettre les paiements, pour les montants exacts et dans les délais prévus, pour 225 000 comptes de paie et plus de 210 000 rentiers, tout en assurant l'exactitude du versement des impôts et de la perception des cotisations.

**Soutien des projets et de la réforme du gouvernement** En 1997-1998, le secteur d'activité de la Rémunération de la fonction publique a appuyé le gouvernement dans l'adoption de mécanismes portant sur d'autres modes de prestation des services (AMPS), dans le cadre du concours administratif apporté au traitement de la paie et des pensions relativement à la nouvelle Agence canadienne d'inspection des aliments, à la privatisation du Groupe Communication Canada et au transfert à Navcan de près de 1 milliard de dollars du compte du Régime de retraite de la fonction publique, et du soutien apporté au transfert aux provinces des responsabilités relatives au marché du travail de Développement des ressources humaines Canada. Nous avons également prêté notre concours dans le traitement de la paie et des pensions aux programmes de retraite et de départ anticipés du gouvernement.

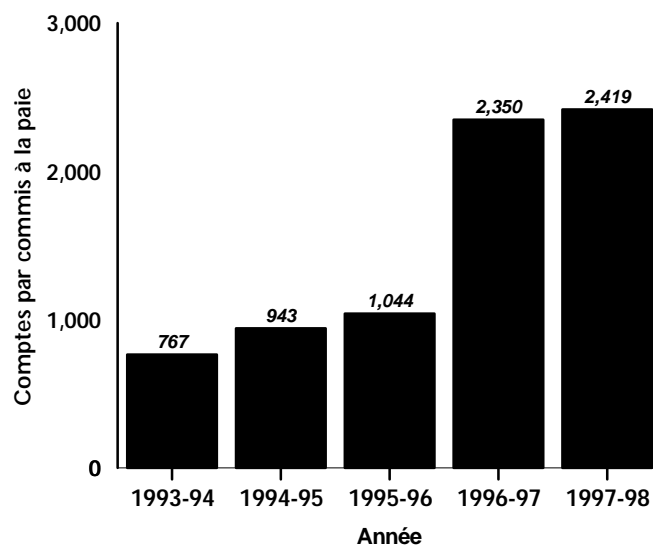
*La Rémunération de la fonction publique assure une mise en oeuvre rentable et harmonieuse des changements liés à l'administration de la paie et des pensions.*

Durant l'exercice, nous avons également planifié l'incidence, sur nos activités de traitement de la paie et des pensions, des autres projets d'AMPS (création de l'Agence canadienne des douanes et du revenu et de l'Agence des parcs) ainsi que des autres réformes, par exemple l'équité salariale, les révisions apportées aux régimes de retraite de la fonction publique, de la GRC et du ministère de la Défense nationale, et la norme générale de classification, et nous nous y sommes préparés.

Il va sans dire que nous nous sommes également acquittés de nos responsabilités courantes qui consistent à apporter des rajustements conformément aux mesures prévues dans les budgets fédéraux et provinciaux, notamment les changements apportés au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec, et avons mis en oeuvre les règlements sur la valeur du transfert des pensions qui ont pour effet d'accroître la transférabilité des pensions. À cet égard, nous avons donné une formation à 1 800 spécialistes de la rémunération et des avantages sociaux au gouvernement sur les changements apportés aux règlements sur les pensions et les gains de productivité mentionnés ci-dessous.

**Gains de productivité** Dans le cadre de notre projet d'amélioration de la productivité, qui consistait notamment à rationaliser les services de traitement de la paie, ce dont nous avons fait état dans notre rapport de l'exercice précédent, nous avons publié les nouvelles normes de service négociées avec les ministères clients et mis en oeuvre un certain nombre de mesures d'économie. Le projet de productivité, conjugué à la réduction de la taille de la fonction publique, nous a permis de réduire de moitié le nombre d'établissements de prestation de services, qui est ainsi passé de 12 à 6, et de diminuer l'effectif des commis à la paie, qui est passé de 351 à 93 commis au cours des dernières années. Comme l'indique la figure 13, ces mesures nous ont permis de tripler la productivité de nos commis à la paie, qui est passée de 767 comptes par commis en 1993-1994 à plus de 2 400 en 1997-1998.

FIGURE 13 : ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ



**L'an 2000** Le système de traitement de la paie de la fonction publique a été désigné comme l'un des systèmes essentiels à la mission du gouvernement en prévision de l'an 2000. Nous avons terminé l'examen de notre infrastructure informatique et mis en oeuvre un protocole d'essais pour nos systèmes. Les travaux, qui se déroulent dans le respect du calendrier, visent à s'assurer que tous les systèmes de traitement de la paie fonctionnent correctement dès le début du prochain siècle.

**FIGURE 14 : RÉMUNÉRATION DE LA FONCTION PUBLIQUE**

(millions de dollars)

	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
Crédit			
Dépenses brutes	39.2	56.3	<b>50.4</b>
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	9.1	9.1	<b>3.5</b>
Total de la rémunération de la fonction publique	30.1	47.2	<b>47.0</b>



## Services communs de GI/TI

**Objectif** Offrir des solutions d'entreprise intégrées pour la gestion et la technologie de l'information (GI/TI), afin de fournir les services de l'État par voie électronique.

**Description** Le secteur d'activité des Services communs de GI/TI gère la réalisation de l'infrastructure commune de GI/TI et de commerce électronique, qui permet aux ministères et aux organismes fédéraux de participer à la prestation des services électroniques. Ce secteur exerce aussi un leadership en appuyant les projets gouvernementaux visant à résoudre les problèmes fondamentaux de GI/TI, par exemple l'impératif de continuité des activités en l'an 2000. Ce secteur offre les types suivants de services communs :

- Prestation de services électroniques — consiste à assurer des fonctions de commerce électronique et des solutions intégrées de GI/TI, pour transformer la réalisation traditionnelle des programmes grâce à la prestation de services électroniques axés sur la clientèle;
- Télécommunications — permettant le transfert de l'information du gouvernement;
- Informatique — consiste à assurer un environnement de postes de travail et d'ordinateurs unifiés, interexploitables et intégrant les applications, l'information et les outils informatiques;
- Gestion des applications — consiste à fournir et à intégrer des services pour les applications de soutien communes et les services pangouvernementaux.

## Réalisations pour 1997-1998

**Gestion de la préparation à l'an 2000** Les Services communs de GI/TI encadrent les activités du Ministère visant la préparation à l'an 2000. En 1996, nous avons créé le Bureau des projets de l'an 2000, qui n'a pas cessé, depuis, d'assurer la conformité aux normes de l'an 2000 de tous les systèmes de TPSGC « essentiels à la mission du gouvernement », soit les 34 systèmes permettant d'offrir les principaux services au grand public canadien. Par conséquent, TPSGC respecte le calendrier qui permettra de convertir ces systèmes d'ici décembre 1998 et de les faire homologuer à titre de systèmes conformes aux normes de l'an 2000 d'ici juin 1999. Pour plus de renseignements sur les activités de l'an 2000, prière de se reporter à la Section IV.

Nous avons également exercé d'importantes activités pour le compte des autres ministères afin de nous assurer que leurs systèmes essentiels restent fonctionnels après le début de l'an 2000. En présidant le sous-comité des télécommunications du Groupe de travail interministériel sur l'an 2000, nous avons exercé un leadership en représentant les préoccupations des ministères auprès du secteur des télécommunications et des

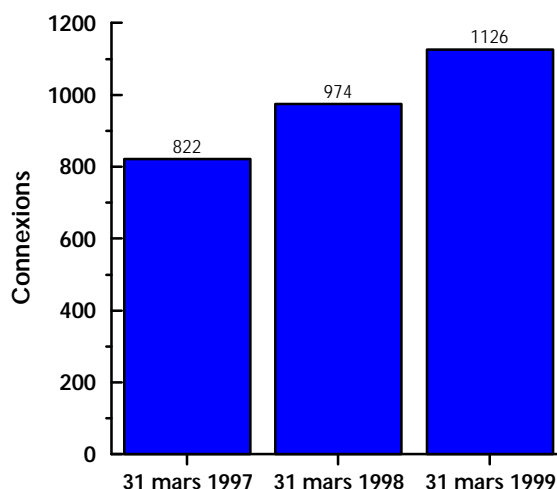
organismes chargés de la réglementation. De plus, nous avons, grâce à Internet, diffusé l'information réunie auprès des fournisseurs du gouvernement sur la conformité de leurs produits aux normes de l'an 2000.

**Gestion des engagements de services courants** Le secteur des Services communs de GI/TI assure le système de messagerie électronique du gouvernement. Ce système permet de diffuser rapidement l'information parmi les ministères et leur clientèle externe. Ce système, qui est l'un des plus modernes dans le monde, peut prendre en charge des systèmes de messagerie différents, offerts par divers fournisseurs, pour échanger l'information et relier plus de 200 000 fonctionnaires. Des données statistiques témoignent de son succès sur deux fronts : le volume des activités continue de croître de près de 8,5 % par mois, et le fait que 25 % des messages sont échangés hors du gouvernement fédéral laisse entendre que le système offre un moyen efficace au grand public canadien et aux entreprises pour se brancher sur le gouvernement.

En 1996, pour donner suite à la déréglementation des télécommunications au Canada, nous avons établi un nouvel arrangement pour acheter auprès du secteur privé, en régime de concurrence, les services de télécommunications du gouvernement. Cet arrangement, dans le cadre duquel huit fournisseurs de services sont sélectionnés à l'heure actuelle, a permis au gouvernement de réaliser plus de 33 millions de dollars d'économie sur les achats en 1997-1998.

Le secteur des Services communs de GI/TI gère le Service de réseau d'entreprise du gouvernement (SREG). Le SREG constitue la pierre d'assise du tronçon du gouvernement sur l'autoroute de l'information et relie à l'heure actuelle les réseaux autonomes de 91 organismes fédéraux et de quatre gouvernements provinciaux. Le nombre croissant d'utilisateurs et de connexions témoigne de l'utilité du SREG : on y a relié sept nouveaux organismes en 1997-1998, et, comme l'indique la figure 15, le nombre total de connexions a augmenté de 18 % entre mars 1997 et mars 1998.

**Figure 15 : Nombre de connexions SREG**



En plus de gérer les réseaux communs utilisés par tous les ministères, nous offrons des services de gestion de réseau à dix ministères. Parce qu'ils peuvent s'en remettre à nos compétences dans le domaine des réseaux, nos ministères clients se consacrent davantage à la réalisation de leurs programmes. En 1997-1998, Pêches et Océans Canada a décidé de nous confier la gestion de l'ensemble de son réseau national et a réalisé des économies de 30 % sur ses coûts.

*Les Services communs de la gestion et de la technologie de l'information ont permis d'économiser 33 millions de dollars en 1997-1998 grâce à de nouvelles ententes visant l'achat de services du secteur privé par suite de la déréglementation dans les télécommunications.*

Jusqu'à maintenant, 22 organismes fédéraux nous ont sélectionnés pour fournir les services de gestion de centres de données. Afin d'améliorer le rendement, nous avons regroupé nos trois centres de données en deux centres, installé de l'équipement plus économe et confié en sous-traitance au secteur privé certaines activités. En plus d'améliorer le service offert à nos ministères clients, cette mesure a produit des économies annuelles d'environ 12 millions de dollars. Une évaluation indépendante a permis de conclure que le coût des services de nos centres de données est nettement inférieur aux moyennes constatées dans ce secteur d'activité. En 1997-1998, nous avons continué de tirer parti de l'efficacité et de la sécurité du service, en assumant pour nos clients des travaux supplémentaires comme l'exploitation des environnements Internet et intranet du gouvernement, qui étaient auparavant exploités sur des installations réparties dans les différents ministères.

**Infrastructure de commerce électronique et de prestation des services électroniques** Le secteur des Services communs de GI/TI a fourni l'éventail de services suivants pour aider le gouvernement fédéral à traiter ses opérations et à fournir des services électroniquement :

- **Notre service d'infrastructure de prestation électronique** permet aux organismes privés d'exercer leurs activités avec les ministères, grâce à un guichet unique et pratique qui permet de convertir l'information dans différents formats, à partir de divers systèmes d'entreprise. L'utilisation croissante de ce service révèle son succès : le nombre d'opérations électroniques s'est accru, pour passer de 5 000 par mois au début de 1997-1998 à 80 000 à la fin de l'exercice. Par exemple, Statistique Canada a fait appel à ce service pour réunir de l'information sur la paie et les douanes auprès des entreprises privées, tandis que Pêches et Océans Canada et Citoyenneté et Immigration Canada s'en sont servi pour percevoir des recettes non fiscales. TPSGC s'est également prévalu de ce service pour lancer un système d'approvisionnement plus efficace, qui permet aux employés d'utiliser des cartes de crédit commerciales et qui devrait réaliser, pour les contribuables, des économies de l'ordre de 3 millions de dollars par an, lorsqu'il aura été mis en oeuvre à grande échelle. Nous estimons que, dans l'ensemble, les économies réalisées pour les ministères qui utiliseront ce service représenteront 20 millions de dollars pendant deux ans. Pour souligner son importance, on a attribué à ce service la Médaille

d'or pour éminents services, à l'occasion de la plus importante conférence informatique gouvernementale au Canada, la GTEC '97.

- *Notre service d'infrastructure des clés publiques (ICP)* est essentiel pour assurer la sécurité des opérations électroniques du gouvernement. À titre de promoteur principal de l'ICP au gouvernement, le secteur des Services communs de GI/TI a mis sur pied un service commun doté des fonctions de sécurité nécessaires pour effectuer électroniquement les opérations commerciales. Nous estimons que ce service commun rapportera au gouvernement des économies importantes, soit environ 700 000 dollars en dépenses ponctuelles de développement et 300 000 dollars en coûts opérationnels annuels pour chaque ministère.
- *Notre service d'annuaires électroniques* favorise l'accès à l'information gouvernementale, en intégrant les données sur les organismes fédéraux et sur quelque 200 000 fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Grâce à ce service, les utilisateurs peuvent, qu'ils travaillent ou non au gouvernement, se servir d'Internet pour avoir accès à l'information sur les organismes et les employés fédéraux. On consulte ces annuaires à raison de plus de 28 000 fois par jour (ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport à l'exercice précédent). Soixante pour cent de ces interrogations proviennent des entreprises, des universités, des administrations provinciales et municipales et des organismes étrangers. En plus de permettre aux Canadiens d'avoir directement accès au gouvernement, notre service appuie les efforts de développement durable en éliminant les annuaires imprimés, en plus de réduire considérablement les frais d'imprimerie et de production.

**FIGURE 16 : GESTION DE L'INFORMATION/TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (GI/TI) - SERVICES COMMUNS**

(millions de dollars)

	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<i>Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique</i>			
Dépenses brutes	318.4	318.4	412.4
Moins : Recettes	318.4	318.4	410.2
Ressources nettes (fournies) utilisées	-	-	2.2

## Conseils et Vérification Canada

**Objectif** Contribuer de façon importante, par l'entremise des employés et au moyen des services fournis, à une meilleure gestion du secteur public et à l'amélioration des opérations au Canada et à l'étranger, et équilibrer les coûts de fonctionnement de Conseils et Vérification Canada et les recettes attribuables aux frais de services payés par les clients.

**Description** Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services de CVC peuvent également être mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux. CVC aide ses clients à donner un meilleur service en améliorant la gestion, les opérations et l'administration du secteur public, tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement. CVC met l'accent sur l'excellence du service à la clientèle et le partage des compétences du secteur public. Les services de vérification et les services connexes, fournis sur demande, comprennent les éléments suivants : projets spéciaux axés sur la gestion, examen d'assurance, soutien à la vérification interne, vérification des systèmes informatiques ainsi que services de vérification des coûts, des contributions et de contrôle. Les services de consultation, également offerts sur demande, comprennent les éléments suivants : évaluation de programme et examen opérationnel, gestion organisationnelle et gestion de programmes, gestion de projets, gestion de l'information, soutien des systèmes partagés, économie et réglementation, gestion de l'environnement, gestion de conflits et services de développement organisationnel, gestion financière, gestion et prestation de services innovatrices et services internationaux.

### Réalisations pour 1997-1998

**Concours apporté à l'amélioration de la gestion et des opérations du secteur public** En réalisant nos nombreux projets d'expertise-conseil et de vérification auprès des ministères et des organismes clients, CVC s'est constitué une pépinière considérable de connaissances et de compétences. CVC a pour principe de diffuser ses connaissances et ses compétences le plus largement possible auprès des gestionnaires du secteur public. Nous assurons cette diffusion grâce à nos publications, en siégeant à des comités pangouvernementaux, en présentant des exposés à des conférences, en participant à des projets partagés et horizontaux, en apportant un soutien aux organismes centraux et en élaborant de nouveaux produits et services adaptés aux besoins des ministères.

*Conseils et Vérification Canada améliore les pratiques de gestion du secteur public au moyen de biens et de services innovateurs.*

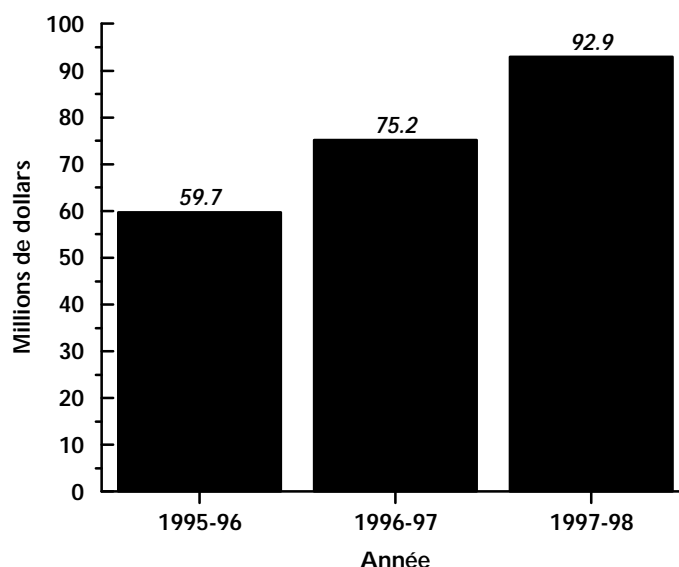
CVC a mis des outils de gestion à la disposition des ministères pour les aider à offrir au grand public canadien des services meilleurs, voire plus économiques. Par exemple, CVC :

- a élaboré des programmes d'examen et de vérification qui aideront Protection civile Canada à transférer sans retard, à toutes les provinces et à tous les territoires, des fonds de secours en cas de catastrophe;
- gère le Centre de soutien des systèmes partagés, qui permet aux ministères d'élaborer et de partager des systèmes communs dans l'ensemble du gouvernement, ce qui a pour effet de réduire le coût de ces systèmes;
- a mis au point des programmes de vérification pour les grands projets de l'État, afin de vérifier les coûts de ces projets dans l'intérêt public.

**Communications internes** Les mesures prises pour améliorer les communications internes ont produit deux résultats avantageux. Premièrement, CVC peut appliquer une démarche plus interdisciplinaire, ce qui permet d'assurer de meilleurs conseils et services aux clients. Deuxièmement, en nous servant de la technologie pour créer des rapports plus étroits et améliorer la diffusion de l'information entre l'administration centrale et les régions, ces dernières ont pu donner suite plus rapidement aux demandes locales de services. Dans les régions, les employés peuvent faire appel plus facilement aux compétences de l'administration centrale lorsqu'ils travaillent auprès des clients, et inversement.

**Autonomie financière** Par suite de l'accroissement de l'efficacité interne et d'une hausse substantielle des recettes, nous avons réalisé des progrès considérables à l'égard de notre objectif d'autonomie financière. Nous avons économisé 2,7 millions de dollars en 1997-1998 en réduisant nos frais généraux, qui ont baissé de 19 % par rapport à 1994-1995. Parallèlement, nos recettes ont progressé, pour passer de près de 60 millions de dollars en 1995-1996 à près de 93 millions en 1997-1998, comme l'illustre la figure 17, et notre excédent de fonctionnement a progressé, pour s'établir à 2,7 millions de dollars.

FIGURE 17 : RECETTES DE CONSEILS ET VÉRIFICATION CANADA



L'importance croissante du soutien que nous offrons aux petites et moyennes entreprises (PME) constitue un autre facteur important de l'accroissement de nos recettes. En 1997-1998, nous avons confié au secteur privé environ 58 millions de dollars de marchés, dont 99 % représentent des contrats passés avec des PME. En les faisant participer à des projets de CVC, on a permis à ces entreprises d'acquérir une expérience inestimable des projets du gouvernement et de l'environnement gouvernemental. Il faut signaler que nous ne concurrençons pas directement le secteur privé; nous facilitons plutôt les partenariats entre le secteur public et le secteur privé.

FIGURE 18 : CONSEILS ET VÉRIFICATION CANADA

(millions de dollars)

	Dépenses prévues 1997-1998	Pouvoirs totaux 1997-1998	Réelles 1997-1998
<i>Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada</i>			
Dépenses brutes	45.8	48.7	89.8
Moins : Recettes	46.7	46.7	92.9
Ressources nettes (fournies) utilisées	(0,9)	2,0	(3,1)

## Bureau de la traduction

**Objectif** Fournir des produits et des services de traduction, d'interprétation et de terminologie efficaces et rentables au Parlement, aux tribunaux et aux ministères et organismes fédéraux, fournir ces produits et services sur demande aux autres administrations publiques du Canada et aux organisations internationales, et en arriver à un équilibre entre les coûts de fonctionnement du Bureau de la traduction d'une part, et les sommes provenant des crédits et des recettes générées par ces produits et services d'autre part.

**Description** Le bureau de la traduction est devenu un organisme de service spécial en avril 1995. Les services de traduction (dans les deux langues officielles et dans plus de 100 autres langues) offerts aux autres ministères et organismes fédéraux sont facultatifs et fournis selon le principe du recouvrement des coûts. Le Bureau reçoit des crédits pour assurer des services d'interprétation et de traduction au Parlement et fournir à d'autres ministères et organismes fédéraux des services de terminologie et certains services d'interprétation de conférence. Il continue aussi d'uniformiser la terminologie utilisée au sein de la fonction publique fédérale.

### Réalisations pour 1997-1998

**Répondre aux besoins et aux attentes des clients** Le Bureau fournit à ses clients des services de traduction, d'interprétation et de terminologie de qualité et économiques. Les commentaires positifs exprimés dans les sondages réalisés auprès des clients, ainsi que l'augmentation constante du volume d'activités et une liste croissante de clients, en témoignent éloquemment. Nous avons accru notre volume d'activités d'environ 10 % par an depuis 1995-1996; en outre, trois sondages réalisés auprès des clients en 1997-1998 ont révélé que plus de 90 % de nos clients étaient soit « très satisfaits », soit « entièrement satisfaits » de nos services.

Nous avons aussi aidé nos clients à communiquer efficacement avec les Canadiens et les Canadiennes dans la langue officielle de leur choix grâce à nos services de traduction et d'interprétation et en offrant des outils comme TERMIUM, base de données terminologiques aujourd'hui utilisée par 68 ministères et organismes fédéraux. Nous avons également collaboré avec l'Office de la langue française au Québec afin d'harmoniser et de normaliser la terminologie, ainsi que pour exercer des activités conjointes d'édition.

*Des sondages auprès des clients démontrent un taux de satisfaction de 90 %. La qualité a ses avantages!*

Ces efforts et d'autres activités concourent à la promotion de la dualité linguistique du Canada et appuient nos minorités linguistiques officielles.



**Fidélisation de la clientèle et accroissement de la part du marché fédéral de la traduction** En 1997-1998, nous n'avons négligé aucun effort pour fidéliser la clientèle et accroître notre part du marché de la traduction. Par exemple, nous avons adopté des principes de services plus souples, conclu des accords de services personnalisés et implanté une structure de tarification souple. La figure 19 fait état des résultats obtenus : en 1997-1998, nous avons produit des recettes de près de 112 millions de dollars, ce qui représente une augmentation près de 11 millions de dollars par rapport à 1996-1997.

L'un des moyens grâce auxquels nous continuons d'améliorer nos services consiste à mettre en oeuvre de nouveaux outils technologiques. En 1997-1998, nous avons notamment soumis à des essais un logiciel de reconnaissance de la parole. Nous avons terminé la première phase des essais, dont les résultats sont très positifs, puisque ce logiciel permet de réduire les délais d'exécution et les frais de traitement.

**Réalisation des objectifs financiers** Le Bureau a accompli d'énormes progrès pour ce qui est d'éliminer son déficit. Pour 1997-1998, le déficit de fonctionnement a été d'environ 4,3 millions de dollars, soit quelque 3,3 millions de dollars de moins que celui autorisé par le Conseil du Trésor. Nous avons dépassé nos objectifs financiers pendant trois exercices consécutifs. Nous avons réalisé ce progrès grâce à l'accroissement de nos activités et aux efforts consacrés à la réduction des dépenses et à l'augmentation de la productivité, en améliorant le déroulement des travaux et en adoptant de meilleurs modèles de services. En 1997-1998, nous avons réduit nos frais généraux pour les porter au niveau le plus faible jamais enregistré, soit à peine 11,7 % des dépenses. Au cours de la même période, notre productivité a augmenté de 4 % de plus que les 15 % d'augmentation réalisés en 1996-1997.

En 1997-1998, nous avons passé des marchés pour une somme de 27,6 millions de dollars au secteur de la traduction et de l'interprétation au Canada. Ces marchés permettent d'apporter un concours considérable à la croissance et à la viabilité d'un secteur d'activité modeste, mais important.

Ces mesures nous ont permis de contribuer à l'accroissement de l'efficacité des opérations du gouvernement, ce qui fait rejaillir directement des avantages sur le contribuable canadien.

FIGURE 19 : BUREAU DE LA TRADUCTION

(millions de dollars)

	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<b>Crédit</b>			
Dépenses brutes	37.5	39.1	37.5
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	-	-	-
Dépenses nettes	37.5	39.1	37.5
<i>Fonds renouvelable du Bureau de la traduction</i>			
Dépenses brutes	112.1	108.8	115.4
Moins : Recettes	91.1	91.1	111.6
Ressources nettes (fournies) utilisées	21.0	17.7	3.8
<b>Total du Bureau de la traduction</b>	<b>58.5</b>	<b>56.7</b>	<b>41.3</b>

## Services de coordination des communications

**Objectif** Contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement fédéral en matière de communications en harmonisant la présentation de l'information gouvernementale au Canada et offrir des services efficaces de soutien et de coordination en matière de communications aux ministères clients.

**Description** Les services du secteur d'activité des Services de coordination des communications comprennent la coordination de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique, des services d'acquisition et de communication à valeur ajoutée, la gestion des publications, l'administration des droits d'auteur de la Couronne, la publication de la *Gazette du Canada*, le Programme des services de dépôt (PSD), le dépouillement des médias, Référence Canada, les services de centres d'appel 1-800, le site principal du Canada sur Internet, Publiservice et les services connexes de développement de sites Web. Ces services sont des services essentiels pour le gouvernement. Ils répondent à un besoin d'intérêt public ou constituent des services communs partagés par tous les communicateurs du gouvernement tout en s'adressant à des ministères clients particuliers (p. ex., services d'approvisionnement). De plus, ils contribuent à l'atteinte des objectifs plus vastes du gouvernement, du Canada en matière de communications (p. ex., Référence Canada et le Programme des services de dépôt).

### Réalisations pour 1997-1998

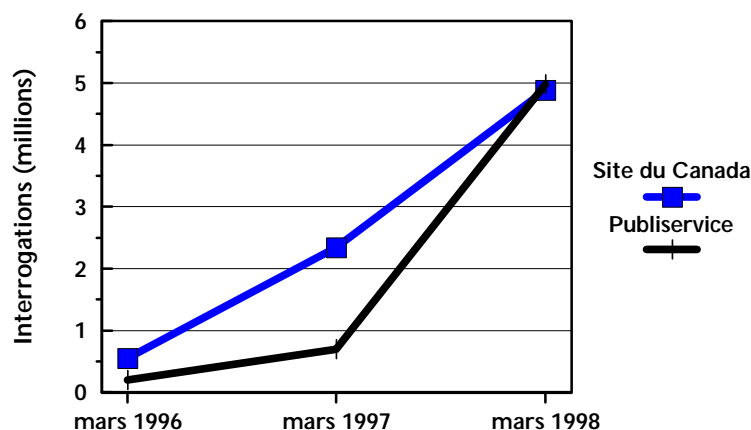
Créés au milieu de 1997, les SCC élaborent présentement des baromètres de rendement, dont les rapports subséquents feront état, et raffermissent les comptes à rendre au Parlement. Les réalisations rapportées ici visent les programmes dont la responsabilité a été confiée aux SCC, dans l'intérêt de l'harmonisation des services assurés par trois autres directions générales de TPSGC. Grâce aux résultats communs de ces activités, les Canadiens et les Canadiennes ont facilement accès à l'information sur leur gouvernement, selon le principe du guichet unique et à moindres frais.

**Amélioration du site principal du Canada sur Internet et de Publiservice** Le site principal du Canada sur Internet permet au grand public canadien et aux intéressés partout dans le monde d'avoir accès à l'information, grâce à un même point d'accès sur Internet, dans les deux langues officielles, sur le Canada, de même que sur les services et les programmes du gouvernement fédéral. Publiservice, qui constitue le site principal intranet du gouvernement, diffuse de l'information opérationnelle en direct sur les programmes, les politiques et les activités du gouvernement auprès des employés fédéraux. En 1997-1998, nous avons pris des mesures pour améliorer ces deux sites et lancer de nouveaux services avantageux pour tous les utilisateurs.

*Les Services de coordination des communications permettent aux Canadiens et Canadiennes d'avoir facilement accès à de l'information sur leur gouvernement.*

La figure 20 illustre la hausse considérable de l'utilisation de ces deux sites :

**FIGURE 20 : UTILISATION DES SITES INTERNET DU CANADA ET DE PUBLISERVICE (INTERROGATIONS PAR MOIS)**



**Programme des services aux dépositaires (PSD)** Les SCC gèrent le Programme des services aux dépositaires, qui garantit au grand public canadien le libre accès direct aux produits et aux ressources d'information du gouvernement du Canada, de même qu'aux compétences permettant de rechercher et d'utiliser cette information. Le PSD appuie également tous les organismes fédéraux, en offrant des services gratuits de catalogage de leurs publications et en diffusant la liste hebdomadaire des produits (essentiellement gratuits) dans un vaste réseau de bibliothèques publiques, éducatives, institutionnelles et gouvernementales pour leur permettre de les sélectionner. Le PSD fait rejaillir des avantages sur le grand public canadien, en s'assurant que ces bibliothèques reçoivent l'information dont elles ont besoin pour permettre au public d'avoir localement accès à l'information du gouvernement du Canada dans l'ensemble du pays et à l'étranger.

**Nota :** Pour les besoins du présent rapport, les ressources se trouvent dans les trois secteurs d'activités qui géraient les programmes qui ont été transférés aux SCC au milieu de l'année.

## Soutien opérationnel

**Objectif** Fournir l'infrastructure ministérielle et les services de soutien qui permettront aux ministres, aux sous-ministres et aux secteurs d'activité de TPSGC de s'acquitter de leurs responsabilités. À cette fin, pourvoir aux besoins de gestion de l'information, de gestion de la technologie, de ressources financières, administratives et humaines, ainsi qu'aux autres besoins de services nécessaires pour appuyer la réalisation des objectifs en matière de stratégies et de programmes du Ministère, de manière rentable et efficace.

**Description** Le Soutien opérationnel comprend deux gammes de services : la Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI) et les Opérations ministérielles d'une part, et la Gestion ministérielle d'autre part.

La gamme de services de la Gestion de l'information/Technologie de l'information du Ministère comprend le soutien de gestion de l'information/technologie de l'information GI/TI aux opérations et aux secteurs d'activité de TPSGC.

La gamme de services de la Gestion ministérielle comprend le soutien aux cabinets du ministre et du sous-ministre, la prestation de services intégrés à l'échelle nationale dans les domaines des finances, des communications, de la vérification et de l'examen, des ressources humaines, de la gestion du matériel, de la sécurité, du règlement des différends contractuels, de la politique et de la planification ministérielle, de la fonction de secrétaire ministériel et des services juridiques.

## Réalisations pour 1997-1998

**GI/TI - secteur d'activité des Opérations ministérielles** Le soutien qu'assure la GI/TI - Opérations ministérielles vise tous les systèmes du Ministère, notamment les principaux systèmes du receveur général et de la rémunération de la fonction publique. Par conséquent, nous faisons état des réalisations pertinentes dans les diverses sections de ce rapport qui traitent des secteurs d'activité.

**Secteur d'activité de la Gestion ministérielle** Le secteur d'activité de la Gestion ministérielle a continué à assurer des conseils et un soutien au ministre et au sous-ministre sur des questions touchant le Ministère et les organismes de son portefeuille, et à travailler de concert avec les autres secteurs d'activité en leur fournissant un savoir-faire et des services de secrétariat dans les domaines des finances, de la vérification et examen, des services juridiques, des communications, de la planification et des politiques ainsi que des ressources humaines.

Nos activités de communications ont comporté la prestation de conseils et de services stratégiques pour des initiatives ministérielles d'importance, tel que le lancement de Contrats Canada et de MERX, ainsi que la transition du Ministère vers d'autres modes de

prestation de services pour la gestion immobilière. Des activités de communications continues incluent la prestation de services de communications externes et internes, notamment la production de bulletins, tels que *Faire affaire* et *Les affaires du fédéral*.

Comme il a déjà été mentionné dans ce rapport, TPSGC a connu l'une des plus importantes réductions d'effectif de tous les ministères fédéraux. Nos objectifs atteints et la charge de travail redistribuée, nous avons évolué vers un nouveau paradigme et une nouvelle vision qui traduisent un virage consistant à délaissier des mesures de réduction et de restructuration pour valoriser le renouvellement de l'effectif et l'acquisition de nouvelles compétences, au moyen de mesures telle que notre stratégie d'apprentissage générale. Dans le domaine des ressources humaines, nous avons mis en oeuvre des plans visant La Relève, avons élaboré des profils de compétence et avons mis au point des mesures de recrutement et de formation.

De plus, nous avons effectué une analyse de l'effectif et un examen des pratiques d'embauche, avons eu des pourparlers avec les employés et leurs agents négociateurs pour discuter de questions touchant l'équité en matière d'emploi et avons élaboré des mesures pour accroître le recrutement et le perfectionnement des Autochtones.

**FIGURE 21 : SOUTIEN OPÉRATIONNEL AU GOUVERNEMENT**

(millions de dollars)

<b>Secteur des services</b>	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
Crédit			
Opérations ministérielles de GI/TI			
Dépenses brutes	115.4	152.7	152.6
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	0.0	0.0	0.0
Dépenses nettes	115.4	152.7	152.6
Gestion ministérielle			
Dépenses brutes	151.1	146.0	151.9
Moins : Recettes à valoir sur les crédits	57.3	57.3	65.1
Dépenses nettes	93.8	88.7	86.8
<b>Total du Soutien opérationnel</b>	<b>209.2</b>	<b>241.4</b>	<b>239.4</b>

## Programme des sociétés d'État

### *Société du Vieux-Port de Montréal Inc.*

L'objectif de cette société consiste à aménager et à entretenir les terrains du Vieux-Port de Montréal en mettant en place l'infrastructure, l'équipement et les services nécessaires.

### *Queen's Quay West Land Corporation*

Cette société a pour objectif de fonctionner comme une entreprise de gestion immobilière et d'aliénation en ce qui concerne le site Harbourfront à Toronto.

Les paiements émis permettent de respecter les engagements pris dans le cadre des accords de transfert avec la ville de Toronto, certains promoteurs et les autres parties intéressées afin de fournir une subvention d'exploitation au Harbourfront Centre.

**Figure 22 : Programme des sociétés d'État**

(millions de dollars)

<b>Secteur d'activité</b>	<b>Dépenses prévues 1997-1998</b>	<b>Autorisations totales 1997-1998</b>	<b>Réelles 1997-1998</b>
<b>Crédits</b>			
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	3.0	9.0	<b>9.0</b>
Queen's Quay West Land Corporation	4.1	4.1	<b>4.1</b>
<b>Total des sociétés d'État</b>	<b>7.1</b>	<b>13.1</b>	<b>13.1</b>

## SECTION III : RENDEMENT FINANCIER

## Aperçu

En résumé, le Ministère est parvenu, dans les limites des autorisations à dépenser pour 1997-1998, à exécuter des services de qualité, à réaliser des économies dans le cadre de l'Examen des programmes et à assurer une efficience dans toutes ses opérations. Au cours de l'année, le Groupe Communication Canada a mis fin à ses activités et une autorisation a été accordée pour fermer son fonds renouvelable. Les coûts totaux de privatisation de cet organisme s'en tenaient à l'approbation définitive du projet de transfert.

Le tableau suivant explique les changements importants survenus entre les dépenses prévues, les autorisations totales et les dépenses réelles au niveau du Ministère.

	(en millions \$)
<b><i>Dépenses prévues</i></b>	1 708,6
Postes approuvés au moyen de crédits additionnels :	
Acquisition d'immeuble	71,8
Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	37,8
Dessaisissement d'actifs	32,0
Programmes de départ d'employés	21,2
Reports de fonds	32,0
Acquisition de commandites pour événements médiatiques	18,8
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	6,0
Financement des prestations de cessation d'emploi des employés	11,3
Autres postes approuvés	<u>25,4</u>
<b>Autorisations totales</b>	1 964,9
Péremptions — immobilisations et fonctionnement	(90,2)
Différences nettes dans les crédits législatifs	<u>5,2</u>
<b><i>Dépenses réelles</i></b>	1 879,9

Les tableaux financiers 1-22 suivants fournissent une information détaillée sur l'utilisation efficace des ressources du Ministère. Ils sont présentés conformément à la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) approuvée. La SPRR a simplifié la structure des crédits, confirmé l'approche par secteur d'activité, modifié les mécanismes de financement de certains secteurs d'activité et combiné l'ancien Programme des services



immobiliers avec le Programme des approvisionnements et services. Les tableaux 4A et 4B présentent le transfert à la SPRR des dépenses prévues et réelles, en vertu du Cadre de planification opérationnelle (CPO) de 1997-1998. Même si les chiffres figurant dans les tableaux financiers ont été reclassifiés pour tenir compte de l'approche de la SPRR, les totaux visant les dépenses prévues, les autorisations totale et les dépenses réelles par crédit demeurent inchangés. Les autorisations totales présentées dans les tableaux financiers renvoient à la somme des montants prévus aux budgets des dépenses principal et supplémentaires et des autres autorisations.

## Tableau financier 1

## Autorisations pour 1997-1998

(en millions de dollars)

Crédit	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Dépenses réelles 1997-1998
<b>Programme des Services gouvernementaux</b>			
1 Dépenses de fonctionnement	1,376.2	1,491.1	1,475.8
5 Dépenses en capital	271.8	348.0	273.1
16 Fonds renouvelable des Services facultatifs - Pour radier le déficit accumulé en raison de l'interruption des services fournis par l'Approvisionnement en articles stockés	-	-	-
17 Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada - Pour éliminer le déficit accumulé suite à la suppression des activités	-	-	-
18 Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada - Pour abroger le paragraphe 5.3 de la <i>Loi sur les fonds renouvelables</i> suite à la suppression des activités	-	-	-
(L) Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux - Traitement et allocation pour automobile	-	-	-
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34.3	34.3	34.3
(L) Fonds renouvelable des Services immobiliers	(2.6)	6.3	37.3
(L) Fonds renouvelable d'Aliénation des biens immobiliers	(19.6)	(19.6)	(16.8)
(L) Fonds renouvelable des Services facultatifs	0.3	0.3	8.2
(L) Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	-	-	2.2
(L) Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(0.9)	2.0	(3.1)
(L) Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	21.0	17.7	3.8
(L) Subventions aux municipalités et paiements à d'autres autorités taxatrices	-	4.5	4.5
(L) Recouvrement des montants crédités aux recettes d'exercices antérieurs	-	0.4	0.4
(L) Dépenses de produits provenant de l'aliénation des surplus de biens de la Couronne	-	1.7	0.7
(L) Frais des agences de recouvrement du secteur privé	-	-	-
(L) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	-	37.8	37.8
Total du Programme	1,680.6	1,924.5	1,858.2
<b>Programme des sociétés d'État</b>			
10 Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	3.0	9.0	9.0
15 Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	4.1	4.1	4.1
Total du Programme	7.1	13.1	13.1
Poste non requis			
Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada	20.9	27.2	8.6
<b>Total du Ministère</b>	<b>1,708.6</b>	<b>1,964.9</b>	<b>1,879.9</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

## Tableau financier 2

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité  
(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité Gamme de services				Subventions et contributions votées	Total provisoire dépenses brutes votées	Subventions et contributions prévues par la loi	Moins : Recettes à valoir		Total dépenses nettes
	ÉTP	Fonctionnement	Immobilisations				Total dépenses brutes	sur les crédits / fonds renouvelables	
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>									
<b>Services immobiliers</b>									
<i>Locaux et biens fédéraux</i>	176	1,150.1	271.8	-	1,421.8	421.4	1,843.2	681.8	1,161.4
	<b>192</b>	<b>1,231.8</b>	<b>273.1</b>	<b>32.6</b>	<b>1,537.6</b>	<b>429.5</b>	<b>1,967.0</b>	<b>714.8</b>	<b>1,252.2</b>
<i>Services</i>									
- Fonds renouvelable des Services immobiliers	3,739	2,151.1	-	-	2,151.1	-	2,151.1	2,153.7	(2.6)
	<b>3,643</b>	<b>2,548.3</b>	-	-	<b>2,548.3</b>	-	<b>2,548.3</b>	<b>2,511.0</b>	<b>37.3</b>
- Fonds renouvelable d'Aliénation des biens immobiliers	-	8.1	-	-	8.1	-	8.1	27.7	(19.6)
	-	<b>5.1</b>	-	-	<b>5.1</b>	-	<b>5.1</b>	<b>21.9</b>	<b>(16.8)</b>
<b>Total - Services immobiliers</b>	3,915	3,309.2	271.8	-	3,581.0	421.4	4,002.4	2,863.2	1,139.2
	<b>3,835</b>	<b>3,785.2</b>	<b>273.1</b>	<b>32.6</b>	<b>4,091.0</b>	<b>429.5</b>	<b>4,520.4</b>	<b>3,247.7</b>	<b>1,272.7</b>
<b>Service des approvisionnements</b>									
- Crédit	1,697	143.2	-	-	143.2	-	143.2	18.1	125.0
	<b>1,569</b>	<b>174.9</b>	-	-	<b>174.9</b>	-	<b>174.9</b>	<b>23.6</b>	<b>151.3</b>
- Fonds renouvelable des Services facultatifs	304	110.1	-	-	110.1	-	110.1	109.8	0.3
	<b>237</b>	<b>106.6</b>	-	-	<b>106.6</b>	-	<b>106.6</b>	<b>98.4</b>	<b>8.2</b>
<b>Total - Service des approvisionnements</b>	2,001	253.3	-	-	253.3	-	253.3	127.9	125.4
	<b>1,806</b>	<b>281.5</b>	-	-	<b>281.5</b>	-	<b>281.5</b>	<b>122.0</b>	<b>159.4</b>
<b>Receveur Général</b>									
	862	136.2	-	-	136.2	-	136.2	17.1	119.1
	<b>610</b>	<b>129.2</b>	-	-	<b>129.2</b>	-	<b>129.2</b>	<b>29.8</b>	<b>99.4</b>
<b>Rémunération de la fonction publique</b>									
	801	39.2	-	-	39.2	-	39.2	9.1	30.1
	<b>792</b>	<b>50.4</b>	-	-	<b>50.4</b>	-	<b>50.4</b>	<b>3.5</b>	<b>47.0</b>
<b>GI/TI - Services communs</b>									
- Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	259	318.4	-	-	318.4	-	318.4	318.4	-
	<b>198</b>	<b>412.4</b>	-	-	<b>412.4</b>	-	<b>412.4</b>	<b>410.2</b>	<b>2.2</b>
<b>Conseils et Vérification Canada</b>									
- Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	315	45.8	-	-	45.8	-	45.8	46.7	(0.9)
	<b>282</b>	<b>89.8</b>	-	-	<b>89.8</b>	-	<b>89.8</b>	<b>92.9</b>	<b>(3.1)</b>
<b>Bureau de la traduction</b>									
- Crédit	-	37.5	-	-	37.5	-	37.5	-	37.5
	-	<b>37.5</b>	-	-	<b>37.5</b>	-	<b>37.5</b>	-	<b>37.5</b>
- Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	1,088	112.1	-	-	112.1	-	112.1	91.1	21.0
	<b>1,154</b>	<b>115.4</b>	-	-	<b>115.4</b>	-	<b>115.4</b>	<b>111.6</b>	<b>3.8</b>
<b>Total - Bureau de la traduction</b>	1,088	149.6	-	-	149.6	-	149.6	91.1	58.5
	<b>1,154</b>	<b>152.9</b>	-	-	<b>152.9</b>	-	<b>152.9</b>	<b>111.6</b>	<b>41.3</b>

## Tableau financier 2 (suite)

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité  
(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité Gamme de services	ÉTP	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions votées	Total provisoire dépenses brutes votées	Subventions et contributions prévues par la loi	Moins : Recettes à valoir		Total dépenses nettes
							Total dépenses brutes	sur les crédits / fonds renouvelables	
<b>Soutien opérationnel</b>									
<i>GI/TI Opérations ministérielles</i>	1,286	115.4	-	-	115.4	-	115.4	-	115.4
	<b>1,286</b>	<b>152.6</b>	-	-	<b>152.6</b>	-	<b>152.6</b>	-	<b>152.6</b>
<i>Gestion ministérielle</i>	2,051	151.1	-	-	151.1	-	151.1	57.3	93.8
	<b>1,711</b>	<b>151.9</b>	-	-	<b>151.9</b>	-	<b>151.9</b>	<b>65.1</b>	<b>86.8</b>
<b>Total - Soutien opérationnel</b>	3,337	266.5	-	-	266.5	-	266.5	57.3	209.2
	<b>2,997</b>	<b>304.5</b>	-	-	<b>304.5</b>	-	<b>304.5</b>	<b>65.1</b>	<b>239.4</b>
<b>Total - Programme des services gouvernementaux</b>	12,578	4,518.2	271.8	-	4,790.0	421.4	5,211.4	3,530.8	1,680.6
	<b>11,675</b>	<b>5,205.9</b>	<b>273.1</b>	<b>32.6</b>	<b>5,511.7</b>	<b>429.5</b>	<b>5,941.1</b>	<b>4,082.8</b>	<b>1,858.2</b>
<b>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>									
<b>Société du Vieux-Port de Montréal Inc.</b>	-	3.0	-	-	3.0	-	3.0	-	3.0
	-	<b>9.0</b>	-	-	<b>9.0</b>	-	<b>9.0</b>	-	<b>9.0</b>
<b>Queens Quay West Land Corporation</b>	-	4.1	-	-	4.1	-	4.1	-	4.1
	-	<b>4.1</b>	-	-	<b>4.1</b>	-	<b>4.1</b>	-	<b>4.1</b>
<b>Total - Programme des sociétés d'État</b>	-	7.1	-	-	7.1	-	7.1	-	7.1
	-	<b>13.1</b>	-	-	<b>13.1</b>	-	<b>13.1</b>	-	<b>13.1</b>
Poste non requis									
Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada	129	24.4	-	-	24.4	-	24.4	3.5	20.9
	<b>53</b>	<b>10.2</b>	-	-	<b>10.2</b>	-	<b>10.2</b>	<b>1.6</b>	<b>8.6</b>
<b>TOTAL DU MINISTÈRE</b>	12,707	4,549.7	271.8	-	4,821.5	421.4	5,242.9	3,534.3	1,708.6
	<i>12,707</i>	<i>4,710.7</i>	<i>348.0</i>	<i>32.6</i>	<i>5,091.3</i>	<i>429.5</i>	<i>5,520.8</i>	<i>3,555.9</i>	<i>1,964.9</i>
	<b>11,728</b>	<b>5,229.2</b>	<b>273.1</b>	<b>32.6</b>	<b>5,535.0</b>	<b>429.5</b>	<b>5,964.4</b>	<b>4,084.4</b>	<b>1,879.9</b>
<b>Autres recettes et dépenses</b>									
<b>Recettes portées au Trésor</b>									37.0
									33.7
									<b>99.1</b>
<b>Coût des services fournis par d'autres ministères</b>									18.9
									18.9
									<b>21.6</b>
<b>COÛT NET DU PROGRAMME</b>									1,690.5
									<i>1,950.1</i>
									<b>1,802.4</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

Les chiffres dans une police de caractères standard correspondent aux dépenses prévues

Les chiffres en italiques correspondent aux autorisations totales pour 1997-1998

Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses / recettes réelles en 1997-1998

## Tableau financier 3

Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles  
(en millions de dollars)

<b>PROGRAMME</b>	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<b>Secteur d'activité</b>					
<i>Gamme de services</i>					
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
<b>Services immobiliers</b>					
<i>Locaux et biens fédéraux</i>	1,510.4	1,538.0	1,161.4	1,330.8	1,252.2
<i>Services</i>					
- Fonds renouvelable des Services immobiliers	38.1	20.4	(2.6)	6.3	37.3
- Fonds renouvelable d'Aliénation des biens immobiliers	-	(36.1)	(19.6)	(19.6)	(16.8)
<b>Total - Services immobiliers</b>	1,548.5	1,522.4	1,139.2	1,317.5	1,272.7
<b>Service des approvisionnements</b>					
- Crédit	134.9	132.5	125.0	152.1	151.3
- Fonds renouvelable des Services facultatifs	0.3	(1.6)	0.3	0.3	8.2
<b>Total - Service des approvisionnements</b>	135.2	130.9	125.3	152.4	159.4
<b>Receveur général</b>	116.8	107.0	119.1	107.4	99.4
<b>Rémunération de la fonction publique</b>	46.2	44.2	30.1	47.2	47.0
<b>GI/TI - Services communs</b>					
- Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	(23.2)	12.6	-	-	2.2
<b>Conseils et Vérification Canada</b>					
- Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	2.2	(0.2)	(0.9)	2.0	(3.1)
<b>Bureau de la traduction</b>					
- Crédit	28.4	35.3	37.5	39.1	37.5
- Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	9.6	10.2	21.0	17.7	3.8
<b>Total - Bureau de la traduction</b>	38.0	45.5	58.5	56.8	41.3
<b>Soutien opérationnel</b>					
<i>GI/TI Opérations ministérielles</i>	134.9	133.9	115.4	152.7	152.6
<i>Gestion ministérielle</i>	91.4	92.4	93.8	88.7	86.8
<b>Total - Soutien opérationnel</b>	226.2	226.2	209.2	241.4	239.4
<b>Total - Programme des services gouvernementaux</b>	2,089.9	2,088.7	1,680.5	1,924.7	1,858.3
<b>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>					
<b>Société du Vieux-Port de Montréal Inc.</b>	3.5	3.8	3.0	9.0	9.0
<b>Queens Quay West Land Corporation</b>	7.5	6.7	4.1	4.1	4.1
<b>Total - Programme des sociétés d'État</b>	11.0	10.5	7.1	13.1	13.1
<b>Poste non requis</b>					
Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada	29.6	22.4	20.9	27.1	8.6
<b>Total du ministère</b>	2,130.4	2,121.6	1,708.6	1,964.9	1,879.9

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

**Tableau financier 4a**  
**Concordance entre la structure du CPO et la nouvelle SPRR - Dépenses prévues**  
**Programme des services gouvernementaux**  
(en millions de dollars)

Nouvelle SPRR  CPO de 1997-1998	Dépenses prévues 1997-1998	PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX											Total du Program me	
		Services immobiliers			Receveur général	Rémunération de la fonction publique	Services des approvision- nements	GI/TI Services communs	Conseils et Vérification Canada	Bureau de la traduction	Soutien opérationnel			
		Locaux et biens fédéraux	Services	Total provisoire							GI/TI - Opérations ministérielles	Gestion ministérielle		Total provisoire
<b>Programme des Services immobiliers</b>														
* Logement fédéral	1,024.9	1,011.8		1,011.8								13.1	13.1	1,024.9
* Propriétés fédérales	122.2	122.2		122.2										122.2
* Services	(19.6)		(22.2)	(22.2)								2.6	2.6	(19.6)
* Coordination du programme	44.6	27.8		27.8								16.8	16.8	44.6
<b>Total - Programme des Services immobiliers</b>	<b>1,172.1</b>	<b>1,161.7</b>	<b>(22.2)</b>	<b>1,139.5</b>								<b>32.5</b>	<b>32.5</b>	<b>1,172.1</b>
<b>Programme des Approvisionnements et</b>														
* Services centraux et communs du gouvernement					115.4							0.1	0.1	115.5
* Services du receveur général	115.5					29.9								29.9
* Rémunération de la fonction publique	29.9													
* Approvisionnements														
- Crédit	94.6						95.1					(0.5)	(0.5)	94.6
- Fonds renouvelable	(0.1)						(0.1)							(0.1)
* Relations publiques et marchés de services	0.5						0.5							0.5
* Distribution des biens de la Couronne	(0.1)						(0.1)							(0.1)
* Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique														
- Crédit	104.3	(0.3)		(0.3)								6.0	104.6	104.3
- Fonds renouvelable	-													-
* Autres services centraux du gouvernement	6.3				3.7	0.2	2.3	-						6.3
<b>Total provisoire - Services centraux et communs du gouvernement</b>	<b>350.8</b>	<b>(0.3)</b>		<b>(0.3)</b>	<b>119.1</b>	<b>30.1</b>	<b>97.8</b>	<b>-</b>				<b>98.6</b>	<b>5.5</b>	<b>104.2</b>
* Gestion ministérielle														
* Services exécutifs et de gestion ministérielle	60.9						21.7					12.4	26.8	60.9
* Ressources humaines	9.8											9.8	9.8	9.8
* Soutien régional	19.1											19.1	19.1	19.1
<b>Total provisoire - Gestion ministérielle</b>	<b>89.8</b>						<b>21.7</b>					<b>12.4</b>	<b>55.8</b>	<b>68.2</b>
* Organismes de services spéciaux														
* Groupe Communication Canada														
- Crédit	10.3						5.9					4.4		10.3
* Conseils et Vérification Canada	(0.9)								(0.9)					(0.9)
* Bureau de la traduction													37.5	37.5
- Crédit	37.5												21.0	37.5
- Fonds renouvelable	21.0													21.0
<b>Total provisoire - Organismes de services</b>	<b>67.9</b>						<b>5.9</b>		<b>(0.9)</b>			<b>4.4</b>		<b>67.9</b>
<b>Total - Programme des Approvisionnements et</b>	<b>508.5</b>	<b>(0.3)</b>		<b>(0.3)</b>	<b>119.1</b>	<b>30.1</b>	<b>125.4</b>	<b>-</b>	<b>(0.9)</b>	<b>58.5</b>	<b>115.4</b>	<b>61.3</b>	<b>176.7</b>	<b>508.5</b>
<b>Total</b>	<b>1,680.6</b>	<b>1,161.4</b>	<b>(22.2)</b>	<b>1,139.2</b>	<b>119.1</b>	<b>30.1</b>	<b>125.4</b>	<b>-</b>	<b>(0.9)</b>	<b>58.5</b>	<b>115.4</b>	<b>93.8</b>	<b>209.2</b>	<b>1,680.6</b>
* Poste non requis:														
* Groupe Communication Canada - Fonds renouvelable	20.9													20.9
<b>Total</b>	<b>1,701.5</b>													<b>1,701.5</b>

Note : Ce tableau présente la concordance entre les dépenses prévues présentées selon le cadre de planification opérationnelle (CPO) de 1997-1998 et celles présentées selon la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) approuvée récemment. La SPRR a permis de simplifier la structure de crédits, de confirmer l'approche des secteurs d'activité, de modifier les formes de financement et de combiner les programmes des Services immobiliers et d'Approvisionnements et services. Le Programme des sociétés d'État n'ayant pas changé, il n'est pas présenté dans le tableau de concordance ci-haut.

**Tableau financier 4b**  
**Concordance entre la structure du CPO et la nouvelle SPRR - Dépenses réelles**  
**Programme des services gouvernementaux**

(en millions de dollars)

Nouvelle SPRR  CPO de 1997-1998	Dépenses réelles 1997-1998	PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX											Total du Programme	
		Services immobiliers			Receveur général	Rémunération de la fonction publique	Services des approvisionnements	GI/TI - Services communs	Conseils et Vérification Canada	Bureau de la traduction	Soutien Opérationnel			
		Locaux et biens fédéraux	Services	Total provisoire							GI/TI Opérations ministérielles	Gestion ministérielle		Total provisoire
<b>Programme des Services immobiliers</b>														
* Logement fédéral	1,063.8	1,047.9		1,047.9								15.9	15.9	1,063.8
* Propriétés fédérales	173.1	173.1		173.1										173.1
* Services	23.5	0.4	20.5	20.9								2.6	2.6	23.5
* Coordination du programme	47.9	31.0		31.0								16.8	16.8	47.9
<b>Total - Programme des Services immobiliers</b>	<b>1,308.2</b>	<b>1,252.5</b>	<b>20.5</b>	<b>1,273.0</b>								<b>35.3</b>	<b>35.3</b>	<b>1,308.2</b>
<b>Programme des Approvisionnement et services</b>														
* Services centraux et communs du gouvernement					99.4									99.4
* Services du Receveur général	99.4													
* Rémunération de la fonction publique	47.0					47.0								47.0
* Approvisionnements														
- Crédit	100.5						100.5							100.5
- Fonds renouvelable														
* Relations publiques et marchés de services d'imprimerie	8.2							8.2						8.2
* Distribution des biens de la Couronne														
* Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique														
- Crédit	143.0	(0.3)		(0.3)							137.3	6.0	143.3	143.0
- Fonds renouvelable	2.2													2.2
* Autres services centraux du gouvernement														
<b>Total provisoire - Services centraux et communs du gouvernement</b>	<b>400.1</b>	<b>(0.3)</b>		<b>(0.3)</b>	<b>99.4</b>	<b>47.0</b>	<b>108.6</b>	<b>2.2</b>			<b>137.3</b>	<b>6.0</b>	<b>143.3</b>	<b>400.1</b>
* Gestion ministérielle														
* Services exécutifs et de gestion ministérielle														
* Ressources humaines														
* Soutien régional														
<b>Total provisoire - Gestion ministérielle</b>	<b>101.3</b>						<b>44.9</b>				<b>10.9</b>	<b>45.5</b>	<b>56.4</b>	<b>101.3</b>
* Organismes de services spéciaux														
* Groupe Communication Canada														
- Crédit	10.3							5.9			4.4		4.4	10.3
- Fonds renouvelable														
* Conseils et Vérification Canada	(3.1)									(3.1)				(3.1)
* Bureau de la traduction														
- Crédit	37.5										37.5			37.5
- Fonds renouvelable	3.8										3.8			3.8
<b>Total provisoire - Organismes de services spéciaux</b>	<b>48.5</b>						<b>5.9</b>			<b>(3.1)</b>	<b>41.3</b>	<b>4.4</b>	<b>4.4</b>	<b>48.5</b>
<b>Total - Programme des Approvisionnements et services</b>	<b>550.0</b>	<b>(0.3)</b>		<b>(0.3)</b>	<b>99.4</b>	<b>47.0</b>	<b>159.4</b>	<b>2.2</b>	<b>(3.1)</b>	<b>41.3</b>	<b>152.6</b>	<b>51.5</b>	<b>204.1</b>	<b>550.0</b>
<b>Total provisoire</b>	<b>1,858.2</b>	<b>1,252.2</b>	<b>20.5</b>	<b>1,272.7</b>	<b>99.4</b>	<b>47.0</b>	<b>159.4</b>	<b>2.2</b>	<b>(3.1)</b>	<b>41.3</b>	<b>152.6</b>	<b>86.8</b>	<b>239.4</b>	<b>1,858.2</b>
* Poste non requis:														
* Groupe Communication Canada - Fonds renouvelable	8.6													8.6
<b>Total</b>	<b>1,866.8</b>													<b>1,866.8</b>

Note : Ce tableau présente la concordance entre les dépenses prévues présentées selon le cadre de planification opérationnelle (CPO) de 1997-1998 et celles présentées selon la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) approuvée récemment. La SPRR a permis de simplifier la structure de crédits, de confirmer l'approche des secteurs d'activité, de modifier les formes de financement et de combiner les programmes des Services immobiliers et d'Approvisionnement et services. Le Programme des sociétés d'État n'ayant pas changé, il n'est pas présenté dans le tableau de concordance ci-haut.

**Tableau financier 5**  
**Responsabilité à l'égard des dépenses prévues par programme et secteur d'activité pour 1997-1998**  
(en millions de dollars)

PROGRAMME	DIRECTION GÉNÉRALE														Total
	Secteur d'activité	Bureau du Ministre et du Sous-ministre	Services immobiliers	Service des approvision- nements	Service opérationnel au gouvernement	Services gouvernementaux de télécommuni- cations et d'informatique	Conseils et Vérification Canada	Groupe de la mise en oeuvre des initiatives ministé- rielles	Bureau de la traduction	Ressource s humaines	Vérification et Examen	Communi- cations	Services de coordination des communi- cations	Services juridiques	
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>															
Services immobiliers	-	1,139.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,139.2
	-	<b>1,272.7</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>1,272.7</b>
Service des approvisionnements	-	-	103.7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21.7	-	125.4
	-	-	<b>114.5</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>44.9</b>	-	<b>159.4</b>
Receveur général	-	-	-	119.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	119.1
	-	-	-	<b>99.4</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>99.4</b>
Rémunération de la fonction publique	-	-	-	30.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30.1
	-	-	-	<b>47.0</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>47.0</b>
GI/TI - Services communs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	2.2	-	-	-	-	-	-	-	-	2.2
Conseils et Vérification du Canada	-	-	-	-	-	-	(0.9)	-	-	-	-	-	-	-	(0.9)
	-	-	-	-	-	-	<b>(3.1)</b>	-	-	-	-	-	-	-	<b>(3.1)</b>
Bureau de la traduction	-	-	-	-	-	-	-	58.5	-	-	-	-	-	-	58.5
	-	-	-	-	-	-	-	<b>41.3</b>	-	-	-	-	-	-	<b>41.3</b>
Soutien opérationnel	2.5	32.3	1.1	33.4	115.4		2.2	-	8.1	7.4	5.6	-	1.2	209.2	
	<b>2.1</b>	<b>34.5</b>	<b>0.6</b>	<b>19.6</b>	<b>152.6</b>		<b>1.3</b>	-	<b>14.7</b>	<b>6.7</b>	<b>6.1</b>	-	<b>1.1</b>	<b>239.4</b>	
<b>Sous-total Services gouvernementaux</b>	2.5	1,171.5	104.8	182.6	115.4	(0.9)	2.2	58.5	8.1	7.4	5.6	21.7	1.2	1,680.6	
	<b>2.1</b>	<b>1,307.2</b>	<b>115.1</b>	<b>166.0</b>	<b>154.8</b>	<b>(3.1)</b>	<b>1.3</b>	<b>41.3</b>	<b>14.7</b>	<b>6.7</b>	<b>6.1</b>	<b>44.9</b>	<b>1.1</b>	<b>1,858.3</b>	
<b>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>															
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	-	-	-	-	-	-	-	3.0	-	-	-	-	-	-	3.0
	-	-	-	-	-	-	-	<b>9.0</b>	-	-	-	-	-	-	<b>9.0</b>
Queens Quay West Land Corporation	-	-	-	-	-	-	-	4.1	-	-	-	-	-	-	4.1
	-	-	-	-	-	-	-	<b>4.1</b>	-	-	-	-	-	-	<b>4.1</b>
<b>Sous-total sociétés d'État</b>	-	-	-	-	-	-	-	7.1	-	-	-	-	-	-	7.1
	-	-	-	-	-	-	-	<b>13.1</b>	-	-	-	-	-	-	<b>13.1</b>
<b>Total</b>	2.5	1,171.5	104.8	182.6	115.4	(0.9)	9.3	58.5	8.1	7.4	5.6	21.7	1.2	1,687.7	
	<b>2.1</b>	<b>1,307.2</b>	<b>115.1</b>	<b>166.0</b>	<b>154.8</b>	<b>(3.1)</b>	<b>14.4</b>	<b>41.3</b>	<b>14.7</b>	<b>6.7</b>	<b>6.1</b>	<b>44.9</b>	<b>1.1</b>	<b>1,871.4</b>	
<b>Poste non requis</b>															
Groupe Communication Canada															20.9
															<b>8.6</b>
<b>TOTAL</b>															1,708.6
															<b>1,879.9</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué  
Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses / recettes réelles en 1997-1998



## Tableau financier 6

Recettes à valoir sur le crédit ou sur les fonds renouvelables par secteur d'activité  
(en millions de dollars)

<b>PROGRAMME</b>	Réelles	Réelles	Recettes	Autorisations	Réelles
<b>Secteur d'activité</b>	1995-1996	1996-1997	prévues	totales	1997-1998
<i>Gamme de services</i>			1997-1998	1997-1998	
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
<b>Services immobiliers</b>					
<i>Locaux et biens fédéraux</i>					
Location et concessions	285.9	284.0	260.4	285.2	327.6
Recouvrement des subventions tenant lieu d'imposition	-	-	421.4	421.4	387.2
	285.9	284.0	681.8	706.6	714.8
<i>Services</i>					
- Fonds renouvelable des Services immobiliers					
Recouvrement des débours au nom des clients	2,507.3	2,312.0	1,815.4	1,788.5	2,187.3
Recettes provenant des services communs relatifs aux services immobiliers	390.6	351.2	338.3	365.2	323.7
	2,897.9	2,663.2	2,153.7	2,153.7	2,511.0
- Fonds renouvelable d'Aliénation des biens immobiliers					
Vente des biens immobiliers	-	41.9	27.7	27.7	21.9
	2,897.9	2,705.1	2,181.4	2,181.4	2,533.0
<b>Total du secteur d'activité</b>	<b>3,183.8</b>	<b>2,989.1</b>	<b>2,863.2</b>	<b>2,888.0</b>	<b>3,247.7</b>
<b>Service des approvisionnements</b>					
<i>Crédit</i>					
Grands projets de l'État	20.5	13.7	9.5	9.9	10.9
Acquisitions	8.1	7.6	4.5	4.4	8.7
Autres	4.5	3.1	4.1	3.8	4.0
	33.1	24.4	18.1	18.1	23.6
<i>Fonds renouvelable des Services facultatifs</i>					
Transports	28.8	31.9	32.3	32.3	38.4
Courtage de logiciels / Analyses comparatives	2.8	2.4	2.7	2.7	1.7
Approvisionnement en articles stockés	32.5	-	-	-	-
Services d'appui partagés	7.0	7.7	7.0	7.0	9.0
Services d'exposition	6.8	4.6	7.2	7.2	9.5
Services audiovisuels	13.8	9.9	15.4	15.4	10.2
Services d'impression et d'édition	-	-	17.7	17.7	16.4
Passation des marchés et autres	28.5	12.8	17.9	17.9	3.1
Distribution des biens de l'État	10.8	18.3	9.7	9.7	10.0
Autres	-	2.7	-	-	-
	130.9	90.3	109.8	109.8	98.4
<b>Total du secteur d'activité</b>	<b>164.0</b>	<b>114.7</b>	<b>127.9</b>	<b>127.9</b>	<b>122.0</b>
<b>Receveur général</b>					
Services de paiements	22.5	20.2	17.1	17.1	29.8
<b>Rémunération de la fonction publique</b>					
Services de rémunération	7.5	8.2	7.6	7.7	2.8
Information sur le personnel	2.8	2.3	1.5	1.4	0.7
Autres	0.5	0.5	-	-	-
<b>Total du secteur d'activité</b>	<b>10.8</b>	<b>11.0</b>	<b>9.1</b>	<b>9.1</b>	<b>3.5</b>

## Tableau financier 6 (suite)

## Recettes à valoir sur le crédit ou sur les fonds renouvelables par secteur d'activité

<b>PROGRAMME</b>	Réelles	Réelles	Recettes	Autorisations	Réelles
<b>Secteur d'activité</b>	1995-1996	1996-1997	prévues	totales	1997-1998
<i>Gamme de services</i>			1997-1998	1997-1998	
<b>GI/TI - Services communs</b>					
Recettes provenant des télécommunications	198.5	191.7	170.8	170.8	190.0
Informatique et autres	174.6	175.0	147.6	147.6	220.2
<b>Total du secteur d'activité</b>	<b>373.1</b>	<b>366.7</b>	<b>318.4</b>	<b>318.4</b>	<b>410.2</b>
<b>Conseils et Vérification Canada</b>					
Services de conseils et de vérification	60.9	75.1	46.7	46.7	92.9
<b>Bureau de la traduction</b>					
Crédit					
Services d'interprétation	1.9	-	-	-	-
Fonds renouvelable					
Services de la traduction	73.7	99.0	73.3	88.9	108.8
Services d'interprétation	-	1.4	11.6	1.7	2.3
Services de terminologie	-	0.5	6.1	0.5	0.5
<b>Total du secteur d'activité</b>	<b>75.6</b>	<b>100.9</b>	<b>91.1</b>	<b>91.1</b>	<b>111.6</b>
<b>Soutien opérationnel</b>					
Recouvrements internes et autres	74.9	70.6	57.3	57.3	65.1
<b>Total du secteur d'activité</b>	<b>74.9</b>	<b>70.6</b>	<b>57.3</b>	<b>57.3</b>	<b>65.1</b>
<i>Poste non requis</i>					
<b>Groupe Communication Canada</b>					
Services d'impression et d'édition	101.3	99.3	3.5	0.4	1.6
<b>Total des recettes à valoir sur le crédit ou sur les fonds renouvelables</b>	<b>4,066.9</b>	<b>3,847.6</b>	<b>3,534.3</b>	<b>3,555.9</b>	<b>4,084.4</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

Note : Il n'y a pas de recettes dans le Programme des sociétés d'État

**Tableau financier 7**

**Recettes à valoir sur le Trésor par programme**  
(en millions de dollars)

PROGRAMME	Réelles	Réelles	Recettes	Autorisations	1997-1998
	1995-1996	1996-1997	prévues 1997-1998	totales 1997-1998	Réelles
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
Location et concessions	7.0	2.0	1.0	1.0	1.0
Vente de biens immobiliers	236.0	136.0	-	-	-
Remboursement de subventions aux municipalités par les aéroports de Montréal	114.0	162.0	-	-	22.0
Bassins de radoub	21.0	44.0	41.0	41.0	47.0
Intérêts sur prêts	3.0	1.0	3.0	1.0	-
Remboursement des dépenses de l'exercice précédent	37.0	24.0	-	-	113.0
Redressement des créiteurs à la fin de l'exercice	73.0	92.0	-	-	84.0
Taxe sur les produits et services	114.0	113.0	155.0	101.0	118.0
Rendement des investissements					
- Monnaie royale du Canada					
Intérêts	-	-	-	26.0	-
- Société canadienne des postes					
Intérêts	78.0	78.0	78.0	78.0	78.0
Dividendes	-	100.0	-	-	100.0
- Société immobilière du Canada limitée : Rachat d'actions					
	-	109.0	-	-	204.0
Droit d'accès à l'information	-	-	-	-	-
Produits de l'aliénation des surplus de biens de la Couronne	13.0	8.0	-	-	3.0
Recettes non fiscales diverses					
- Dons faits à l'État	3.0	3.0	-	-	2.0
- Biens saisis	-	100.0	-	-	95.0
- Autres	272.0	37.0	38.0	36.0	49.0
Remboursement des contributions aux régimes d'avantages sociaux et des frais généraux					
	-	51.0	50.0	50.0	73.0
<b>Total du Programme</b>	<b>972.0</b>	<b>1,060.0</b>	<b>366.0</b>	<b>334.0</b>	<b>988.0</b>
<b>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>					
Location et concessions	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Droits de stationnement	3.0	2.0	3.0	2.0	2.0
<b>Total du Programme</b>	<b>4.0</b>	<b>3.0</b>	<b>4.0</b>	<b>3.0</b>	<b>3.0</b>
<b>Total des recettes à valoir sur le Trésor</b>	<b>976.0</b>	<b>1,063.0</b>	<b>370.0</b>	<b>337.0</b>	<b>991.0</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

Note : Non disponible par gamme de service

**Tableau financier 8**  
**Paiements de transfert législatifs**  
(en millions de dollars)

<b>PROGRAMME</b>			Dépenses	Autorisations	
<b>Secteur d'activité</b>	Réelles	Réelles	prévues	totales	Réelles
Gamme de services	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1997-1998	1997-1998
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
<b>Services immobiliers</b>					
<i>Locaux et biens fédéraux</i>					
Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	-	-	-	378	<b>378</b>
Subventions aux municipalités et autres autorités taxatrices	397,9	401,5	-	4,5	<b>4,5</b>
<b>Total des paiements de transfert législatifs</b>	<b>3979,0</b>	<b>4015,0</b>	<b>-</b>	<b>423,0</b>	<b>423,0</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

Note : Le financement des subventions aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices sera dorénavant la responsabilité du ministère compétent ayant la garde des biens immobiliers. Les subventions versées aux municipalités en vertu de cette autorisation législative, totalisant 391,7 \$ M en 1997-1998 ont été récupérées (sauf pour 4,5 \$ M) par Travaux publics et Services gouvernementaux auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers et portées au crédit des paiements législatifs.

**Tableau financier 9**  
**Paiements de transfert par secteur d'activité**  
(en millions de dollars)

<b>PROGRAMME</b> <b>Secteur d'activité</b>	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
<b>Services immobiliers</b>					
<b>SUBVENTIONS</b>					
Subventions aux municipalités et autres autorités taxatrices	3,979	4,015	-	45	45
<b>CONTRIBUTIONS</b>					
Association canadienne de normalisation	-	-	-	-	-
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	4,0	-	-	-	-
Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton	-	20,0	-	-	-
Corporation de la ville de Welland, Ontario	-	-	-	12,6	12,6
Industries Davie Inc.	-	-	-	20,0	20,0
	401,9	421,5	-	37,1	37,1
<b>AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT</b>					
Strait Crossing Finance Inc.	-	-	-	378	378
	-	-	-	37,8	37,8
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>4,019</b>	<b>4,215</b>	<b>-</b>	<b>749</b>	<b>749</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

Note : Le financement des subventions aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices sera dorénavant la responsabilité du ministère compétent ayant la garde des biens immobiliers. Les subventions versées aux municipalités en vertu de cette autorisation législative, totalisant 391.7 \$ M en 1997-1998 ont été récupérées (sauf pour 4.5 \$ M) par Travaux publics et Services gouvernementaux auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers et portées au crédit des paiements législatifs.

**Tableau financier 10**

**Dépenses en immobilisations par secteur d'activité**  
(en millions de dollars)

<b>PROGRAMME</b> <b>Secteur d'activité</b>	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
<b>Services immobiliers</b>	2,282	2,900.0	2,718.0	3,480.0	2,731.0
<b>Total des dépenses en immobilisations</b>	<b>2,282</b>	<b>2,900.0</b>	<b>2,718</b>	<b>3,480.0</b>	<b>2,731</b>

## Tableau financier 11 Projets d'immobilisations par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

Secteur d'activité	Coût total	Dépenses			Réelles 1997-1998
	estimatif courant	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	prévues 1997-1998	
<b>Services immobiliers</b>					
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b>					
Frédéricton - Immeuble du gouvernement du Canada - Rénovation / Désaisissement	6 850	23	389	3 520	3 731
Saint John - Édifice des douanes - Rénovation	6 354	2 296	1 042	1 829	164
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE</b>					
Halifax - Bedford Row - Rénovation extérieure	2 939	81	1 998	608	860
<b>TERRE-NEUVE</b>					
St. John's - Gouvernement du Canada - Acquisition	18 779	810	4 616	854	1 621
<b>QUÉBEC</b>					
Québec - 330 Gare du Palais - Rénovation	6 575	1 608	1 398	3 088	3 056
Sherbrooke - 50 Place de la Cité - Rénovation	14 380	2 472	6 765	2 265	2 417
Montréal - Immeuble Vincent - Rénovation	11 750	4 408	4 677	687	2 660
Québec - 55 Wharves - Rénovation	18 316	189	260	50	107
Matane - Rénovation du quai	6 668	4 114	919	87	189
<b>RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE (QUÉBEC)</b>					
Ottawa - Complexe Place du Portage - Système de sécurité	1 521	-	-	1 571	1 400
Gatineau - Immeuble des Archives nationales - Construction	83 639	29 364	11 003	2 579	946
Hull - Inst. chauf. cent. (ICC) Imprimerie nationale - Amélioration du système électrique	5 194	117	201	4 967	2 968
<b>RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE (ONTARIO)</b>					
Ottawa - ICC Chemin Héron - Rénovation	3 712	-	-	2 227	-
Ottawa - ICC Tunnel est - Rénovation	8 425	-	127	4 607	-
Ottawa - Édifice major-général Pearkes - Amélioration dispositif d'alarme	3 314	33	193	1 800	1 373
Ottawa - ICC Parc Tunney - Rénovation	2 249	75	660	105	1 330
Ottawa - Édifice commémoratif de l'Ouest - Rénovation	77 355	191	335	2 500	1 651
Ottawa - Édifice commémoratif de l'Est - Rénovation	58 136	1 097	19 448	20 509	36 704
Ottawa - Immeuble Bibliothèque nationale / Archives nationales - Rénovation	9 983	206	172	5 400	806
Ottawa - Tour St. Andrews - Acquisition	28 544	-	16 635	6 836	10 532
Ottawa - Edifice Constitution - Travaux de maçonnerie	1 583	345	87	591	931
Ottawa - Laboratoire d'étalonnage - Rénovation système d'incendie	9 790	67	221	345	346
Ottawa - Édifice Constitution - Amélioration gicleurs	1 842	21	182	1 182	229
Ottawa - Centre de conférence - Travaux de maçonnerie	6 732	1 186	1 369	4 350	-
<b>CITÉ PARLEMENTAIRE</b>					
Ottawa - Édifice de l'est (tour sud-est) - Travaux de maçonnerie	1 816	317	479	60	903
Ottawa - Édifice de l'est - Aile 1910 Rénovation	21 829	2 486	12 868	7 257	2 081
Ottawa - Mur nord Colline parlementaire - Travaux de maçonnerie et de fer forgé	3 218	438	205	1 601	88
Ottawa - Mur de la rue Wellington - Travaux de maçonnerie et de fer forgé	4 270	782	944	1 539	1 929
Ottawa - Immeuble de la Justice - Rénovation	18 437	26	560	2 988	1 085
Ottawa - Édifice du centre - Réfection façade sud	18 822	1 940	11 365	6 889	4 166
Ottawa - Édifice du centre - Travaux de maçonnerie	6 622	1 382	1 717	577	1 196
Ottawa - Édifice du centre - Services publics	25 150	106	2 683	11 227	12 865
Ottawa - Édifice de l'ouest - Rénovation	93 701	1 586	1 958	2 118	2 776
Ottawa - Services publics (terrains) - Amélioration du système d'éclairage	2 702	592	276	594	415
<b>ONTARIO</b>					
North York - Immeuble AES - Rénovation	1 645	354	109	1 445	-
Sudbury - 19 Lisgar - Rénovation	8 576	100	314	4 670	2 000
Belleville - Nouvel immeuble du gouvernement - Acquisition	4 400	17	2 289	1 222	2 084
Orillia - 1725 rue Peter - Rénovation	1 530	60	358	1 312	10
Kitchener - 15 Duke - Rénovation	1 637	-	-	1 800	-
<b>MANITOBA</b>					
Lockport - Écluse et barrage St-Andrews - Reconstruction	24 900	5 000	2 112	2 400	-
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE</b>					
Vancouver ouest - Pacific Environment Center - Construction	15 654	-	-	13 428	-
Victoria - Nouvel immeuble du gouvernement - Ajout	11 032	34	3 171	6 929	6 865
Prince George - Édifice Lake - Achat	1 500	221	187	51	-
Vancouver - Édifice Harry Stevens - Rénovation	1 932	122	1 178	225	632
Divers - Autoroute Alaska - Reconstruction	478 583	20 349	16 815	13 500	20 268
<b>Total des dépenses - Grands projets d'immobilisation susmentionnés</b>	<b>1 142 586</b>	<b>84 615</b>	<b>132 285</b>	<b>154 389</b>	<b>133 384</b>

Note: Ce tableau comprend les projets d'immobilisations dont le coût total estimatif courant dépasse un million de dollars et qui ont été identifiés dans la Partie III du Budget des dépenses 1997-1998.

## Tableau financier 12

**État des grands projets de la Courone**

Aucun grand projet de la Couronne de plus de 100 millions de dollars n'était en cours durant 1997-1998. Le projet de construction de l'édifice des Archives nationales à Gatineau a été mené à terre et l'inauguration s'est tenue en juin 1997.

## Tableau financier 13

**Prêts, investissements et avances**

(en millions de dollars)

PROGRAMME	Au 31 mars		
	1996	1997	1998
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>			
Monnaie royale du Canada	402	402	<b>401</b>
Société canadienne des postes	800.0	800.0	<b>800.0</b>
Compte du fonds de roulement des biens saisis	7.0	26	<b>26</b>
<b>Total du Programme</b>	<b>1209.0</b>	<b>1228.0</b>	<b>1227.0</b>
<b>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>			
Queens Quay West Land Corporation	458	458	<b>458</b>
<b>Total du Programme</b>	<b>458.0</b>	<b>458.0</b>	<b>458.0</b>
<b>AUTRES</b>			
Diverses avances à justifier, caisse à montant fixe et avances permanentes	142.0	183.0	<b>205.0</b>
<b>Total des prêts, investissements et avances</b>	<b>1809.0</b>	<b>1869.0</b>	<b>1890.0</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

Notes : 1. Les diverses avances à justifier, caisse à montant fixe et avances permanentes représentent les sommes recouvrables de tous les ministères et organismes par le Receveur général. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 22 millions de dollars.

2. Des informations supplémentaires sur les prêts, investissements et avances ci-haut mentionnés sont fournis au Volume I des Comptes publics.

**Tableau financier 14 : Fonds renouvelable des Services immobiliers**État des opérations  
(en millions de dollars)

	Réelles		Prévues	Autorisations	
	1995-1996	1996-1997		1997-1998	1997-1998
<b>Recettes</b>	3,906.0	3,512.0	3,383.0	3,383.0	<b>3,237.0</b>
<b>Dépenses</b>					
Fonctionnement :					
Salaires et avantages sociaux des employés	2,578.0	2,243.0	2,156.0	2,156.0	<b>2,359.0</b>
Amortissement	73.0	67.0	62.0	62.0	<b>61.0</b>
Autres coûts de fonctionnement	1,603.0	1,430.0	1,183.0	1,183.0	<b>1,215.0</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>4,254.0</b>	<b>3,740.0</b>	<b>3,401.0</b>	<b>3,490.0</b>	<b>3,635.0</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>(348.0)</b>	<b>(228.0)</b>	<b>(18.0)</b>	<b>(107.0)</b>	<b>(398.0)</b>

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

**État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable**

(en millions de dollars)

	Réelles		Prévues	Autorisations	
	1995-1996	1996-1997		1997-1998	1997-1998
<b>Activités de fonctionnement:</b>					
(Excédent) déficit	348.0	228.0	18.0	107.0	<b>398.0</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	79.0	70.0	63.0	63.0	<b>61.0</b>
Provision pour compensation	184.0	235.0	5.0	5.0	-
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	54.0	(19.0)	21.0	21.0	<b>145.0</b>
Sous-total	31.0	(58.0)	(71.0)	18.0	<b>192.0</b>
Variation du fonds de roulement	66.0	(144.0)	(25.0)	(25.0)	<b>72.0</b>
Paiements et variation de la provision pour compensation	169.0	380.0	-	-	<b>3.0</b>
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	115.0	55.0	50.0	50.0	<b>92.0</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	381.0	233.0	(46.0)	43.0	<b>359.0</b>
<b>Activités d'investissement :</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	39.0	40.0	46.0	46.0	<b>49.0</b>
Aliénations / ajustements	(15.0)	(42.0)	-	-	<b>(9.0)</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	24.0	(2.0)	46.0	46.0	<b>40.0</b>
<b>Activités de financement :</b>					
Recouvrement des crédits annuels	(31.0)	(26.0)	(26.0)	(26.0)	<b>(26.0)</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de financement	(31.0)	(26.0)	(26.0)	(26.0)	<b>(26.0)</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	<b>374.0</b>	<b>205.0</b>	<b>(26.0)</b>	<b>63.0</b>	<b>373.0</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	<b>177.0</b>	<b>551.0</b>	<b>755.0</b>	<b>755.0</b>	<b>755.0</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>551.0</b>	<b>755.0</b>	<b>729.0</b>	<b>818.0</b>	<b>1,128.0</b>
Limite de l'autorisation	4,500.0	4,500.0	4,500.0	4,500.0	<b>4,500.0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>3,949.0</b>	<b>3,745.0</b>	<b>3,771.0</b>	<b>3,682.0</b>	<b>3,372.0</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

Note : Les recouvrements des débours au nom des clients ne sont pas inclus dans les recettes et les dépenses



## Tableau financier 15 : Fonds renouvelable d'Aliénation des biens immobiliers

## État des opérations

(en millions de dollars)

	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	Prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<b>Recettes</b>	-	416.0	277.0	277.0	<b>220.0</b>
<b>Dépenses</b>	-	37.0	81.0	81.0	<b>34.0</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	-	379.0	196.0	196.0	<b>186.0</b>

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

## État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	Prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<b>Activités de fonctionnement :</b>					
(Excédent) déficit	-	(379.0)	(196.0)	(196.0)	<b>(186.0)</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	-	-	-	-	-
Variation du fonds de roulement	-	18.0	-	-	<b>18.0</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	-	<b>(361.0)</b>	<b>(196.0)</b>	<b>(196.0)</b>	<b>(168.0)</b>
Paiement au Trésor	-	329.0	146.0	196.0	<b>186.0</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	-	-	<b>(32.0)</b>	<b>(32.0)</b>	<b>(32.0)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	-	<b>(32.0)</b>	<b>(82.0)</b>	<b>(32.0)</b>	<b>(14.0)</b>
Limite de l'autorisation	-	50.0	50.0	50.0	<b>50.0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	-	82.0	132.0	82.0	<b>64.0</b>

Le fonds renouvelable d'Aliénation des biens immobiliers a été créé en 1996-1997

## Tableau financier 16 : Fonds renouvelable des Services facultatifs

État des opérations  
(en millions de dollars)

	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	Prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<b>Recettes</b>	1,276.0	877.0	1,098.0	1,098.0	1,002.0
<b>Dépenses</b>					
Fonctionnement:					
Salaires et avantages sociaux des employés	181.0	111.0	150.0	150.0	149.0
Coût des produits	941.0	671.0	835.0	835.0	779.0
Amortissement	9.0	4.0	7.0	7.0	5.0
Autres coûts de fonctionnement	235.0	66.0	103.0	103.0	105.0
Intérêt	23.0	-	9.0	10.0	24.0
<b>Total des dépenses</b>	1,389.0	852.0	1,104.0	1,105.0	1,062.0
<b>Excédent (déficit)</b>	(113.0)	25.0	(6.0)	(7.0)	(60.0)

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

## État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<b>Activités de fonctionnement :</b>					
(Excédent) déficit	113.0	(25.0)	6.0	7.0	60.0
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	9.0	4.0	7.0	8.0	5.0
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	12.0	-	-	-	1.0
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	14.0	(4.0)	2.0	2.0	13.0
Sous-total	78.0	(25.0)	(3.0)	(3.0)	41.0
Variation du fonds de roulement	(101.0)	5.0	-	-	23.0
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	19.0	2.0	-	-	12.0
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(4.0)	(18.0)	(3.0)	(3.0)	76.0
<b>Activités d'investissement:</b>					
Immobilisations:					
Acquisitions nettes	8.0	2.0	6.0	6.0	6.0
Aliénations / ajustements	(1.0)	-	-	-	-
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	7.0	2.0	6.0	6.0	6.0
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	<b>3.0</b>	<b>(16.0)</b>	<b>3.0</b>	<b>3.0</b>	<b>82.0</b>
Autorisation de radier le déficit accumulé par l'Approvisionnement en articles stockés	-	-	-	(380.0)	(380.0)
Transfert net d'éléments de passif du Groupe Communication Canada	-	-	-	-	(3.0)
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	<b>440.0</b>	<b>443.0</b>	<b>427.0</b>	<b>427.0</b>	<b>427.0</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>443.0</b>	<b>427.0</b>	<b>430.0</b>	<b>50.0</b>	<b>126.0</b>
Limite de l'autorisation	2,000.0	2,000.0	2,000.0	2,000.0	2,000.0
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>1,557.0</b>	<b>1,573.0</b>	<b>1,570.0</b>	<b>1,950.0</b>	<b>1,874.0</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

**Tableau financier 17 : Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique**  
**État des opérations**  
(en millions de dollars)

	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	Prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<b>Recettes</b>	3,553.0	3,752.0	3,184.0	3,184.0	<b>4,050.0</b>
<b>Dépenses</b>					
Fonctionnement :					
Salaires et avantages sociaux des employés	823.0	792.0	781.0	781.0	<b>880.0</b>
Coût des produits	1,648.0	1,616.0	1,450.0	1,450.0	<b>1,603.0</b>
Amortissement	30.0	58.0	55.0	55.0	<b>96.0</b>
Autres coûts de fonctionnement	948.0	1,119.0	893.0	893.0	<b>1,377.0</b>
Intérêt	2.0	1.0	5.0	5.0	<b>6.0</b>
Total des dépenses	3,451.0	3,586.0	3,184.0	3,184.0	<b>3,962.0</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>102.0</b>	<b>166.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>88.0</b>

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

**État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable**  
(en millions de dollars)

	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	Prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<b>Activités de fonctionnement:</b>					
(Exédent) déficit	(102.0)	(166.0)	-	-	<b>(88.0)</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement des immobilisations	38.0	67.0	65.0	65.0	<b>100.0</b>
Amortissement des frais reportés	7.0	1.0	-	-	<b>-</b>
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	14.0	-	15.0	15.0	<b>31.0</b>
Provision pour compensation	12.0	-	-	-	<b>3.0</b>
Sous-total	(173.0)	(234.0)	(80.0)	(80.0)	<b>(222.0)</b>
Variation du fonds de roulement	(189.0)	116.0	-	-	<b>(43.0)</b>
Paiements et variation de la provision pour compensation	45.0	3.0	-	-	<b>3.0</b>
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	25.0	1.0	15.0	15.0	<b>10.0</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(292.0)	(114.0)	(65.0)	(65.0)	<b>(252.0)</b>
<b>Activités d'investissement :</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	60.0	240.0	65.0	65.0	<b>273.0</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	60.0	240.0	65.0	65.0	<b>273.0</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	<b>(232.0)</b>	<b>126.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>22.0</b>
Actifs / (passifs) nets pris en charge (1)	(26.0)	-	-	-	<b>-</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	<b>(33.0)</b>	<b>(238.0)</b>	<b>(112.0)</b>	<b>(112.0)</b>	<b>(112.0)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>(238.0)</b>	<b>(112.0)</b>	<b>(112.0)</b>	<b>(112.0)</b>	<b>(91.0)</b>
Limite de l'autorisation	640.0	640.0	640.0	640.0	<b>640.0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>878.0</b>	<b>752.0</b>	<b>752.0</b>	<b>752.0</b>	<b>731.0</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

- (1) Les actifs et les passifs liés aux indemnités de cessation d'emploi (ICE) et les congés annuels non utilisés (CANU) originellement payés à même le crédit ministériel ont été couverts par le fonds renouvelable et ont modifié l'autorisation non employée reportée

## Tableau financier 18 : Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

## État des opérations

(en millions de dollars)

	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	Prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<b>Recettes</b>	597.0	752.0	467.0	467.0	<b>943.0</b>
<b>Dépenses</b>					
Fonctionnement :					
Salaires et avantages sociaux des employés	202.0	197.0	212.0	241.0	<b>215.0</b>
Coûts des produits	315.0	460.0	181.0	181.0	<b>626.0</b>
Amortissement	14.0	9.0	10.0	10.0	<b>9.0</b>
Autres coûts de fonctionnement	79.0	64.0	52.0	52.0	<b>62.0</b>
Intérêts	8.0	6.0	11.0	11.0	<b>4.0</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>618.0</b>	<b>736.0</b>	<b>466.0</b>	<b>495.0</b>	<b>916.0</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>(21.0)</b>	<b>16.0</b>	<b>1.0</b>	<b>(28.0)</b>	<b>27.0</b>

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

## État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	Prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<b>Activités de fonctionnement :</b>					
(Excédent) déficit	21.0	(16.0)	(1.0)	28.0	<b>(27.0)</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	14.0	9.0	10.0	10.0	<b>10.0</b>
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	2.0	-	-	-	<b>1.0</b>
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	2.0	2.0	3.0	3.0	<b>2.0</b>
Sous-total	3.0	(27.0)	(14.0)	15.0	<b>(40.0)</b>
Variation du fonds de roulement	14.0	16.0	1.0	1.0	<b>2.0</b>
Ressource financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	17.0	(11.0)	(13.0)	16.0	<b>(38.0)</b>
<b>Activités d'investissement :</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	5.0	9.0	4.0	4.0	<b>7.0</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	5.0	9.0	4.0	4.0	<b>7.0</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	<b>22.0</b>	<b>(2.0)</b>	<b>(9.0)</b>	<b>20.0</b>	<b>(31.0)</b>
Recouvrement des indemnités de cessation d'emploi à même le crédit 5 du Conseil du Trésor	-	-	-	-	<b>(29.0)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	<b>218.0</b>	<b>240.0</b>	<b>238.0</b>	<b>238.0</b>	<b>238.0</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>240.0</b>	<b>238.0</b>	<b>229.0</b>	<b>258.0</b>	<b>178.0</b>
Limite de l'autorisation	300.0	300.0	300.0	300.0	<b>300.0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>60.0</b>	<b>62.0</b>	<b>71.0</b>	<b>42.0</b>	<b>122.0</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

**Tableau financier 19 : Fonds renouvelable du Bureau de la traduction**  
**État des opérations**  
(en millions de dollars)

	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	Prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<b>Recettes</b>	737.0	1,010.0	911.0	911.0	<b>1,122.0</b>
<b>Dépenses</b>					
Fonctionnement :					
Salaires et avantages sociaux des employés	522.0	681.0	620.0	632.0	<b>717.0</b>
Amortissement	14.0	47.0	21.0	21.0	<b>20.0</b>
Autres coûts de fonctionnement	352.0	362.0	378.0	332.0	<b>428.0</b>
Intérêts	1.0	-	14.0	14.0	-
<b>Total des dépenses</b>	889.0	1,090.0	1,033.0	999.0	<b>1,165.0</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	(152.0)	(80.0)	(122.0)	(88.0)	<b>(43.0)</b>

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

**État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable**  
(en millions de dollars)

	Réelles 1995-1996	Réelles 1996-1997	Prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Réelles 1997-1998
<b>Activités de fonctionnement :</b>					
(Excédent) déficit	152.0	80.0	122.0	88.0	<b>43.0</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	14.0	47.0	21.0	21.0	<b>20.0</b>
Provision pour compensation	56.0	(30.0)	-	-	<b>1.0</b>
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	8.0	6.0	10.0	10.0	<b>14.0</b>
Sous-total	74.0	56.0	92.0	57.0	<b>7.0</b>
Variation du fonds de roulement	(37.0)	14.0	37.0	37.0	<b>5.0</b>
Variation des autres éléments de l'actif et du passif	1.0	1.0	69.0	71.0	<b>11.0</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	38.0	71.0	198.0	165.0	<b>23.0</b>
<b>Activités d'investissement :</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	58.0	31.0	12.0	12.0	<b>15.0</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	58.0	31.0	12.0	12.0	<b>15.0</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	<b>96.0</b>	<b>102.0</b>	<b>210.0</b>	<b>177.0</b>	<b>38.0</b>
Autorisation de radier la perte de fonctionnement	(136.0)	(110.0)	(122.0)	(76.0)	<b>(42.0)</b>
Recouvrement des indemnités de cessation d'emploi à même le crédit 5 du Conseil du Trésor	-	(3.0)	-	-	<b>(12.0)</b>
Redressement de la radiation de la perte nette de 1995-1996	-	40.0	-	-	-
Actifs / (passifs) nets pris en charge	21.0	18.0	-	-	-
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	-	(19.0)	28.0	28.0	<b>28.0</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	(19.0)	28.0	116.0	129.0	<b>(12.0)</b>
Limite de l'autorisation	750.0	750.0	750.0	750.0	<b>750.0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>769.0</b>	<b>722.0</b>	<b>634.0</b>	<b>621.0</b>	<b>738.0</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

Au cours de 1996-1997, le Conseil du Trésor a approuvé des modifications à la charte du Bureau de la traduction et aux conditions de son fonds renouvelable. Ces modifications permettent, entre autres, de transférer tous les services d'interprétation, de terminologie et de traduction pour le Parlement dans le fonds renouvelable augmentant ainsi les activités et le volume d'affaires du fonds

## Tableau financier 20 : Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada

État des opérations  
(en millions de dollars)

	Réelles	Réelles	Prévues	Autorisations totales	Réelles
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1997-1998	1997-1998
<b>Recettes</b>	1,104.0	855.0	35.0	35.0	-
<b>Dépenses</b>					
Fonctionnement :					
Salaires et avantages sociaux des employés	481.0	400.0	73.0	136.0	45.0
Coût des produits	499.0	396.0	-	-	-
Amortissement	55.0	41.0	7.0	7.0	-
Autres coûts de fonctionnement	175.0	161.0	102.0	102.0	(33.0)
Intérêts	33.0	21.0	18.0	18.0	19.0
<b>Total des dépenses</b>	1,243.0	1,019.0	200.0	263.0	31.0
<b>Excédent (déficit)</b>	(139.0)	(164.0)	(165.0)	(228.0)	(31.0)

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

## État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Réelles	Réelles	Prévues	Autorisations totales	Réelles
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1997-1998	1997-1998
<b>Activités de fonctionnement :</b>					
(Excédent) déficit	139.0	164.0	165.0	228.0	31.0
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	55.0	41.0	7.0	7.0	-
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	16.0	1.0	52.0	52.0	-
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	-	-	-	-	-
Sous-total	68.0	122.0	106.0	169.0	31.0
Variation du fonds de roulement	(74.0)	173.0	204.0	204.0	-
Variation des autres éléments de l'actif et du passif	269.0	53.0	-	-	60.0
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	263.0	348.0	310.0	373.0	91.0
<b>Activités d'investissement :</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	35.0	5.0	-	-	-
Transfert d'immobilisations	-	-	-	-	(5.0)
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	35.0	5.0	-	-	(5.0)
<b>Activités de financement :</b>					
Obligations découlant des contrats de location	(23.0)	-	-	-	-
Transfert de TPSGC	-	(98.0)	-	-	-
Radiation du déficit	-	-	(101.0)	(101.0)	-
Produit de la vente de St-Joseph	-	(49.0)	-	-	-
Paievements et variations découlant des contrats de location	21.0	18.0	-	-	-
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de financement	(2.0)	(129.0)	(101.0)	(101.0)	-
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	<b>296.0</b>	<b>224.0</b>	<b>209.0</b>	<b>272.0</b>	<b>86.0</b>
Recouvrement des indemnités de cessation d'emploi à même le crédit 5 du Conseil du Trésor	(9.0)	(30.0)	-	-	(63.0)
Radiation de la perte nette	(370.0)	-	-	-	(595.0)
Transfert net d'éléments de passif résiduels à d'autres organisations de TPSGC	-	-	-	-	50.0
Autorisation de radier le capital d'apport à l'INAAF (1)	-	-	-	-	126.0
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	<b>284.0</b>	<b>201.0</b>	<b>395.0</b>	<b>395.0</b>	<b>395.0</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>201.0</b>	<b>395.0</b>	<b>604.0</b>	<b>667.0</b>	<b>(1.0)</b>
Limite de l'autorisation	1,000.0	1,000.0	1,000.0	1,000.0	1,000.0
Autorisation non utilisée abrogée (2)	-	-	-	-	(1,001.0)
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>800.0</b>	<b>605.0</b>	<b>396.0</b>	<b>333.0</b>	<b>-</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

(1) Imputation nette accumulée sur l'autorisation de Fonds (INAAF)

(2) Le Budget supplémentaire des dépenses (B) 1997-1998, Crédit 18b, a fourni l'autorisation d'abroger le paragraphe 5.3 de la Loi sur les fonds renouvelables en date du 31 décembre 1998 permettant ainsi de fermer légalement le fonds renouvelable du Groupe Communication Canada.

**Tableau financier 21 : Fonds renouvelable de la Production de la défense**

Note : Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 100 millions de dollars pour le fonds renouvelable de la Production de la défense. Il n'y a présentement aucune activité pour ce fonds renouvelable.

**Tableau financier 22****Passif éventuel**  
(en millions de dollars)

	Au 31 mars		
	1996	1997	1998
Revendications en instance	4,268.0	4,559.0	<b>5,026.0</b>
<b>Total des revendications en instance</b>	<b>4,268.0</b>	<b>4,559.0</b>	<b>5,026.0</b>

- Notes :
1. Ce passif éventuel est dû à environ 100 cas de litiges appréhendés concernant des différends contractuels, des dommages matériels ou des lésions corporelles.
  2. Ce n'est pas la politique du Ministère de commenter l'issue prévue des litiges qui se trouvent à différents stades. Il faut cependant reconnaître que l'État pourrait être reconnu responsable dans certains cas, et nous ne faisons état de ces litiges qu'à titre d'information.

## SECTION IV : RAPPORTS CONSOLIDÉS

### Stratégie de développement durable

Depuis qu'il a déposé, en avril 1997, sa Stratégie de développement durable (SDD), le Ministère a continué d'être fidèle, comme toujours, aux principes de développement durable. Tous les secteurs d'activité du Ministère ont adopté le principe du développement durable, puisqu'il est entendu que l'harmonisation des programmes environnementaux et économiques peut rapporter des dividendes dans ces deux domaines. Dans le cadre de ses activités journalières, TPSGC a pour politique de mettre en application un principe préventif de lutte contre la pollution et les déchets et d'économiser les ressources en veillant à les utiliser avec efficacité et efficacité. On a adopté des mesures préventives pour élaborer des pratiques opérationnelles durables, permettant de répondre aux besoins actuels sans sacrifier l'utilisation des ressources pour les générations à venir.

La SDD de TPSGC fait état d'un certain nombre de secteurs prioritaires, dans lesquels on accomplit constamment des progrès.

### Activités sélectionnées dans les secteurs prioritaires de la SDD

**Achats** Le Service des approvisionnements (SA) a passé un marché pour la conception et la mise en oeuvre d'un Service d'information environnementale. Ce service, accessible sur Internet, permettra aux agents des achats, aux gestionnaires du matériel et à d'autres fonctionnaires d'avoir accès à une base de données sur les biens et les services écologiques. En outre, on s'occupe de réunir de l'information sur les différents moyens grâce auxquels le SA peut promouvoir l'écologisation des achats. Ce travail constituera le point de départ de nouveaux projets de communication. À l'heure actuelle, le SA a négocié environ 50 offres à commandes pour les produits écologiques, ce qui permettra aux ministères clients d'acheter ces produits.

Les Services immobiliers (SI) intègrent actuellement des choix responsables sur le plan environnemental dans le Devis directeur national (DDN) pour favoriser l'utilisation des matériaux ou des méthodes de construction, qui réduit la quantité de matériaux de construction, de rénovation ou de démolition qu'on envoie aux décharges publiques. En outre, les SI ont l'intention d'« écologiser » 113 autres sections du DDN d'ici décembre 1998, ce qui représentera environ 24 % de l'ensemble des sections du DDN, par rapport à 6,5 % en décembre 1997.

Les Services de coordination des communications (SCC) donnent aux clients des conseils préventifs sur la disponibilité des produits écologiques pour les activités d'impression et les autres activités de communication.



**Gestion du parc automobile** Dans le cadre du projet « Écoroute », piloté par Ressources naturelles Canada, le SA a élaboré un plan d'action visant à réduire le parc automobile de TPSGC, à en améliorer l'efficacité et à promouvoir la gestion écologique de ce parc. Ce plan prévoit notamment l'utilisation de carburant plus propre et l'élaboration de systèmes de surveillance améliorés. Ce parc comprenait 568 véhicules au début de 1995-1996; l'objectif de TPSGC consistait à ramener ce nombre à 445 d'ici la fin de 1997-1998. Toutefois, au terme de 1997-1998, le parc automobile de TPSGC ne comptait que 417 véhicules, ce qui est supérieur à l'objectif et ce qui constitue une baisse de 151 véhicules depuis le lancement du programme de rationalisation du parc automobile en 1995-1996. La consommation de carburant par véhicule a fléchi de 4,8 % par rapport à 1996-1997.

Le SA a aussi attribué deux offres à commandes principales pour des véhicules consommant des carburants de remplacement dans le cadre de MERX, afin de permettre aux clients d'acheter ces véhicules.

### **Gestion des déchets**

- **Déchets dangereux** Les SI fournissent des locaux à 160 000 fonctionnaires dans l'ensemble du pays, administrent 3 000 baux et assurent la garde d'avois immobiliers d'une valeur de 6,8 milliards de dollars. On élimine progressivement les BPC dans ces installations. Depuis le lancement du programme de destruction des BPC de TPSGC en 1996, on a détruit en toute sécurité environ 1 500 tonnes de BPC, et 355 autres tonnes attendent d'être éliminées. L'Initiative des bâtiments fédéraux accélère ce processus et prévoit des incitatifs économiques. À l'heure actuelle, 70 % des installations des SI ne comprennent pas de BPC. Il reste trois transformateurs aux BPC, qui devraient être mis au rancart en 1998-1999.

TPSGC a mis au point une méthode systématique de remplacement, de conversion et d'amélioration pour réduire la production de substances appauvrissant la couche d'ozone, en particulier les CFC. Environ 64 % des refroidisseurs de TPSGC utilisent désormais des réfrigérants de remplacement. En outre, grâce aux mesures de confinement adoptées, on a réduit la perte annuelle de réfrigérants, qui est passée de 10 % ou 15 % à 4 % environ.

- **Déchets non dangereux** TPSGC s'est engagé à aider ses locataires à réduire les déchets envoyés chaque année dans les décharges publiques à 95 kg par équivalent à temps plein d'ici l'an 2000, en offrant des services d'élimination des déchets solides conformément aux exigences de la réglementation. Les activités de recyclage constituent la priorité, puisqu'on estime à 23 000 tonnes de déchets de bureau (ordures ménagères et recyclage) les déchets produits chaque année par les installations de TPSGC. Dans 95 installations, la production de déchets est supérieure à 10 000 m<sup>3</sup>. Parmi ces installations, 84 % assurent le recyclage des fibres de papier et 41 % recyclent différents matériaux.

Dans le cadre du Programme de développement environnemental et technologique, les SI établissent des pratiques visant à réduire les déchets solides produits par les projets de construction, de démolition et de rénovation. On a démontré la viabilité de ce principe grâce à une série de projets pilotes dans lesquels on a évité d'envoyer aux décharges publiques jusqu'à 95 % des déchets. Les SI collaborent avec le secteur privé et des organismes comme l'Association canadienne de la construction, afin de mieux promouvoir les pratiques de réduction des déchets solides dans l'économie canadienne en général et ils se sont engagés à intégrer des pratiques de détournement des déchets solides dans le cadre de leur système de réalisation de projets d'ici 1999.

Le Service opérationnel au gouvernement (SOG) est sur la bonne voie pour ce qui est d'accroître l'utilisation des paiements électroniques pour qu'ils représentent 65 % de l'ensemble des paiements d'ici 1998-1999, ce qui permettra de réaliser des économies de l'ordre de 1,7 million de kilogrammes de papier sous forme de chèques et d'enveloppes. En 1997-1998, une part d'environ 60 % des paiements a été traitée électroniquement. Au cours de la même période, le volume de chèques et de cartes d'assurance-emploi recyclés s'est élevé respectivement à 308 372 kg et 23 715 kg. Selon les prévisions établies pour 1998-1999, on devrait recycler environ 275 000 kg de papier pour les chèques du receveur général et 23 000 kg de papier pour les cartes d'assurance-emploi. En raison de l'extension du dépôt direct, le volume de papier recyclé sous forme de chèques du receveur général devrait diminuer au cours des années à venir.

Le SOG s'est engagé à convertir, sur support électronique, le plus grand nombre d'opérations possible, ce qui permettra de réduire la consommation de papier. Dans les cas où le papier est essentiel aux opérations, on le recyclera dans toute la mesure du possible.

**Économie de l'eau** La Stratégie de développement durable insiste sur l'importance d'éviter le gaspillage dans tous les secteurs des opérations et des activités du Ministère. Pour ce qui est de l'économie de l'eau, les objectifs consistent à respecter les politiques, les stratégies et les codes, à en améliorer l'application dans tous les cas où cela est viable et rentable, à promouvoir l'utilisation économique de l'eau dans les installations appartenant à l'État et louées à bail et à offrir aux clients des services spécialisés.

Depuis 1993, les SI ont :

- effectué environ 25 évaluations provisoires pour la vérification de l'eau;
- réalisé 33 missions de vérification sur les eaux;
- achevé environ 11 plans de travail;
- mis en oeuvre des mesures de réduction de l'eau dans neuf installations;
- mis sur pied des programmes de surveillance dans 20 installations environ.

À l'heure actuelle, l'Initiative des bâtiments fédéraux (IBF) prévoit des mesures d'économie de l'eau, qui sont mises en oeuvre lorsqu'on peut démontrer qu'elles permettent effectivement de réaliser des économies de coûts. Dans le cadre de l'écologisation du Devis directeur national, on a ajouté des références pour la sélection d'accessoires économes en eau. Les SI ont élaboré un *Protocole de gestion des eaux en cinq phases*, qui se veut un manuel de référence permettant d'évaluer l'utilisation de l'eau et de mettre en oeuvre des mesures de réduction.

**Économie d'énergie** Depuis le lancement de l'IBF en 1994, on a mis en oeuvre 29 projets représentant plus de 64 % (745 650 m<sup>2</sup>) de l'ensemble des immeubles à usage de bureaux dans lesquels les entreprises de services de génie peuvent réaliser des projets. TPSGC cherchera ensuite à mettre en oeuvre des projets d'économie d'énergie dans les installations louées à bail. On a réduit la facture annuelle d'énergie de TPSGC de 6,75 % en 1997-1998, ce qui représente des économies de 5,2 millions de dollars.

À ce jour, grâce à l'IBF, TPSGC a également réduit les rejets de CO<sub>2</sub> de plus de 19 409 tonnes par an depuis 1995.

**Gestion des terres** En 1992, les SI ont préparé une Stratégie de gestion des terres contaminées, qui tient compte des principes et des pratiques du volet des sites fédéraux du Programme national d'assainissement des lieux contaminés (PNALC). Cette stratégie fait état des phases de mise en oeuvre nécessaires pour classer ultimement les sites du Ministère, dans le cadre du PNALC.

On met actuellement à jour la Stratégie de gestion des terres contaminées des SI pour qu'elle s'harmonise avec :

- les recommandations du Bureau du vérificateur général à la suite de l'examen, en 1995-1996, de la gestion des sites contaminés au gouvernement fédéral;
- les outils de gestion élaborés à l'heure actuelle par le Groupe interministériel de travail sur la gestion des lieux contaminés;
- une méthode de gestion des risques.

En 1993, les SI ont commencé à préparer, à partir de recherches dans des documents, un répertoire des sites dont ils ont la garde et qui pourraient être contaminés. On estime à 223 le nombre de sites de TPSGC contaminés, qu'on soupçonne de l'être ou qu'on a assainis. De ce nombre, 7 % ont été entièrement assainis, 52 % ne nécessitent aucune autre intervention d'après les résultats de l'évaluation des phases I ou II, 4 % font l'objet d'une surveillance, 20 % doivent toujours être évalués dans le cadre de la phase I et 16 % doivent être assainis ou sont soumis à une étude plus approfondie.

**Système de gestion environnementale (SGE)** La Stratégie de développement durable oblige TPSGC à s'assurer que les considérations de développement durable entrent en ligne de compte dans toutes les opérations du Ministère et dans les activités quotidiennes des employés. Étant donné le caractère varié des activités du Ministère, on a confié à chaque secteur d'activité et à chaque organisme de services spéciaux (OSS) le soin d'élaborer un SGE adapté à leurs opérations.

Dans le cadre de ce travail, on a terminé, en juillet 1998, un Cadre de gestion du rendement ministériel afin de structurer et de suivre les engagements de TPSGC en vertu de la SDD. On a défini les objectifs, les outils nécessaires et les indicateurs de rendement de chaque secteur prioritaire indiqué dans la SDD, en consultant les directions générales et les OSS. Lorsqu'il aura été entièrement mis au point, le Cadre de gestion du rendement constituera un volet essentiel de chaque SGE au sein du Ministère.

On soumettra à l'approbation et à la sanction de la haute direction, la politique environnementale de TPSGC, qui constituera la pierre angulaire de chaque SGE et qui guidera les opérations et les activités du Ministère.

**Écocivisme** En élaborant sa Stratégie de développement durable, TPSGC a fait valoir le besoin d'un programme d'écocivisme qui vise à sensibiliser davantage les employés du Ministère à l'environnement dans leurs activités courantes. Pour porter fruit, un tel programme axé sur les employés doit pouvoir compter sur leur contribution et leur soutien. Aussi, le Ministère a mis sur pied neuf groupes de consultation pour proposer des recommandations et vérifier l'appui que pourrait recevoir un programme d'écocivisme. Ces groupes ont mené à bien leur mission : ils ont démontré qu'il existait un intérêt certain pour un tel programme. De plus, leurs recommandations visant des actions à prendre, des stratégies de communications, la création de réseaux d'employés et des façons de stimuler l'intérêt des employés et de les sensibiliser au risque ont été approuvées par les cadres supérieurs. Elles seront mises en oeuvre en 1998-1999.

# État des réservoirs sur les terres appartenant à TPSGC

## Rapport annuel au 30 avril 1998

Conformément à la partie IV de la LCPE (Règlement sur l'enregistrement des réservoirs de produits pétroliers et de produits connexes sur les terres fédérales), le présent rapport comprend l'information indiquée dans l'annexe II de ce règlement, mis à jour en date du 31 décembre 1997.

1. Nombre de réservoirs hors sol :

Enregistrés auprès de TPSGC : 4.

Respectant les Lignes directrices techniques fédérales sur les réservoirs hors sol : 3.

Ne respectant pas les Lignes directrices techniques fédérales sur les réservoirs hors sol : 1.

À améliorer conformément à l'annexe I des Lignes directrices techniques fédérales sur les réservoirs hors sol :

a) 3 en 1999.

b) 0 en 2000.

2. Nombre de réservoirs souterrains :

Enregistrés auprès de TPSGC : 85.

Respectant les Lignes directrices techniques fédérales sur les réservoirs souterrains : 74.

Ne respectant pas les Lignes directrices techniques fédérales sur les réservoirs souterrains : 7 (en plus de 4 réservoirs souterrains en béton, qui sont enregistrés mais qui ne sont pas visés par les Lignes directrices techniques).

À améliorer conformément à l'annexe I des : Lignes directrices techniques fédérales sur les réservoirs hors sol :

a) 1 en 1998.

b) 1 en 1999.

c) 63 en 2000

## Préparation à l'an 2000

TPSGC a mis en place le Bureau du programme de l'an 2000 dans son secteur des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique dès 1996, conscient qu'il est de l'importance de gérer la transition à l'an 2000. Aussi, sa première priorité est de s'assurer la conformité aux exigences de l'an 2000 des 34 systèmes essentiels à sa mission appuyant les secteurs d'activité du receveur général et de la rémunération de la fonction publique.

TPSGC a accéléré la mise en oeuvre de son Plan intégré de l'an 2000. La conversion, la mise à l'essai et l'accréditation des principaux systèmes respectent, et devancent même, l'échéancier. À ce jour, quinze systèmes ont été certifiés conformes à l'an 2000, tandis que les dates de réalisation d'essais pour trois autres systèmes ont été devancées. Le Ministère prévoit achever la conversion de tous les systèmes essentiels à sa mission d'ici décembre 1998 et les certifier d'ici juin 1999.

Les gestionnaires supérieurs du Ministère surveillent de près l'évolution des travaux; à cette fin, ils sont appuyés par le cadre de surveillance du Plan intégré de l'an 2000, qui a été conçu et mis au point pour intégrer les plans relatifs à l'an 2000 de tous les secteurs d'activité et qui précise les interdépendances entre les systèmes et l'infrastructure qui sont prioritaires et celles qui sont essentielles à la mission pangouvernementale du Ministère.

Le Bureau a déterminé les risques que représente l'an 2000 pour TPSGC et a mis au point des stratégies pour les réduire le plus possible. Une seconde phase d'évaluation des risques a été soumise au Conseil du Trésor le 31 août 1998. Le Bureau prépare des plans d'urgence liés aux systèmes essentiels à la mission du Ministère. Ce travail est coordonné conjointement avec la fonction de prévision des situations d'urgence de TPSGC.

Maintenant que la conversion de tous les systèmes essentiels à sa mission respecte, et même devance, l'échéancier, le Ministère déploie beaucoup d'efforts pour s'assurer que son infrastructure de télécommunications et sa technologie informatique « intégrée », tels que les systèmes de sécurité ainsi que les mécanismes de contrôle de chaleur et de refroidissement dans les immeubles fédéraux gérés par TPSGC, soient conformes aux exigences de l'an 2000.

En tant que ministère de services communs, TPSGC exécute les activités liées à la transition à l'an 2000 pour le compte du gouvernement. Compte tenu de circonstances particulières, il a pris des mesures exceptionnelles pour permettre à tous les ministères fédéraux d'avoir rapidement accès à l'expertise du secteur privé en ce qui a trait à la conversion de leurs systèmes. Il a octroyé sept contrats, d'une valeur minimale garantie de 100 millions de dollars, pour s'assurer que les ministères aient accès aux meilleurs programmeurs et services possibles. TPSGC a également mis sur pied un bureau d'achats spécial pour traiter toutes les demandes des ministères visant la réparation de leurs systèmes et le remplacement, au besoin, de leurs composantes matérielles et logicielles.

Le Ministère a participé activement à la structure d'autorité mise en place par le Conseil du Trésor pour tenir compte de l'an 2000 à titre de président du Sous-comité des systèmes intégrés et de président du Sous-comité du groupe de travail interministériel sur les télécommunications. De plus, TPSGC a commencé à recevoir et à distribuer via Internet de l'information sur la conformité des produits aux exigences de l'an 2000, qui couvre des matériels et logiciels informatiques, ainsi que de l'équipement et des services intégrés liés aux systèmes et aux télécommunications.

## SECTION V : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

### Lois et règlements administrés par le Ministère

Le ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a la responsabilité des lois et des règlements ci-après.

*Loi sur les ponts - S.R. 1985, ch. B-8 (SI/93-138)*

*Loi autorisant l'aliénation de la Société des arsenaux canadiens Limitée - S.R. 1986, ch. 20*

- Règlement
  - Règlement sur la protection de pensions de la Société des arsenaux canadiens Limitée, DOSR/87-196

*Loi sur la production de défense - S.R. 1985, ch. D-1*

- Règlement
  - Règlement sur le contrôle des données techniques, DORS/86-345

*Loi sur les subventions aux bassins de radoub - S.R. 1985, ch. D-4 (SI/93-138)*

- Règlement
  - Règlement sur les bassins de radoub de la Canadian Vickers, DORS/77-347

*Loi sur l'expropriation - S.R. 1985, ch. E-21 (SI/93-138)*

- Règlement
  - Ordonnance sur les taux de base dans le cadre de la *Loi sur l'expropriation*, C.R.C., ch. 640

Commission de district fédéral pour l'acquisition de certaines terres, Loi confirmant les pouvoirs de la - S.R. 1979, ch. 7 (SI/93-138)

*Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions - S.R. 1985, ch. G-2*

(Certaines dispositions de la Partie II)

*Loi relative à la circulation sur les terrains de l'État - S.R. 1985, ch. G-6 (SI/93-138)*

- Règlement
  - Règlement relatif à la circulation sur les terrains de l'État, C.R.C., ch. 887

*Loi sur le parc de Kingsmere - R.S.C. 1952, ch. 161 (SI/93-138)*

*Loi sur les subventions aux municipalités - S.R. 1985, ch. M-13 (SI/93-138)*

- Règlement



- Règlement sur les subventions aux sociétés d'État, DORS/81-1030
- Règlement sur les paiements provisoires et le recouvrement des sommes payées en trop, DORS/1-226
- Règlement sur les subventions aux municipalités, 1980, DORS/81-29

***Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland, S.R. 1993, ch. 43 (SI/93-138)***

***Rivière des Outaouais, Loi concernant certains travaux - S.R. 1870, ch. 24 (SI/93-138)***

***Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, S.C. 1996, ch. 16***

- Règlement
  - Règlement sur le quai d'Esquimalt, 1989, DORS/89-332
  - Règlement sur les cales sèches de Lauzon, 1989, DORS/89-330
  - Règlement sur les nuisances dans les travaux publics, C.R.C., ch. 1365
  - Règlement sur les cales sèches ferroviaires maritimes de Selkirk, 1989, DORS/89-331
  - Règlement sur les écluses de St. Andrews, DORS/91-444

***Loi sur l'administration des biens saisis, S.C. 1993, ch. 37***

- Règlement
  - Règlement sur le partage des biens confisqués, DORS/95-76
  - Règlement sur l'aliénation des biens saisis, DORS/94-303

***Loi sur la publication des lois, S.R. ch. S-21***

- Règlement
  - Règlement sur la publication des lois, C.R.C., ch. 1367
  - Directive sur la distribution des lois du Canada, SI/83-207
  - Directive sur la distribution des lois du Canada, n° 2 SI/89-140

***Loi sur les biens de surplus de la Couronne, S.R. 1985, ch. S-27***

***Loi sur le Bureau de la traduction - S.R. 1985, ch. T-16 (SI/93-113)***

- Règlement
  - Règlement sur le Bureau de la traduction, C.R.C., ch. 156

## PERSONNES À JOINDRE POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Joan Catterson  
Directrice générale  
Secteur de la politique et de la planification ministérielles  
Direction générale du service opérationnel au gouvernement  
(819) 956-1711

Ralph Sprague  
Directeur général  
Secteur des finances  
Direction générale du service opérationnel au gouvernement  
(819) 956-8474

### Site Internet

<http://w3.tpsgc.gc.ca>